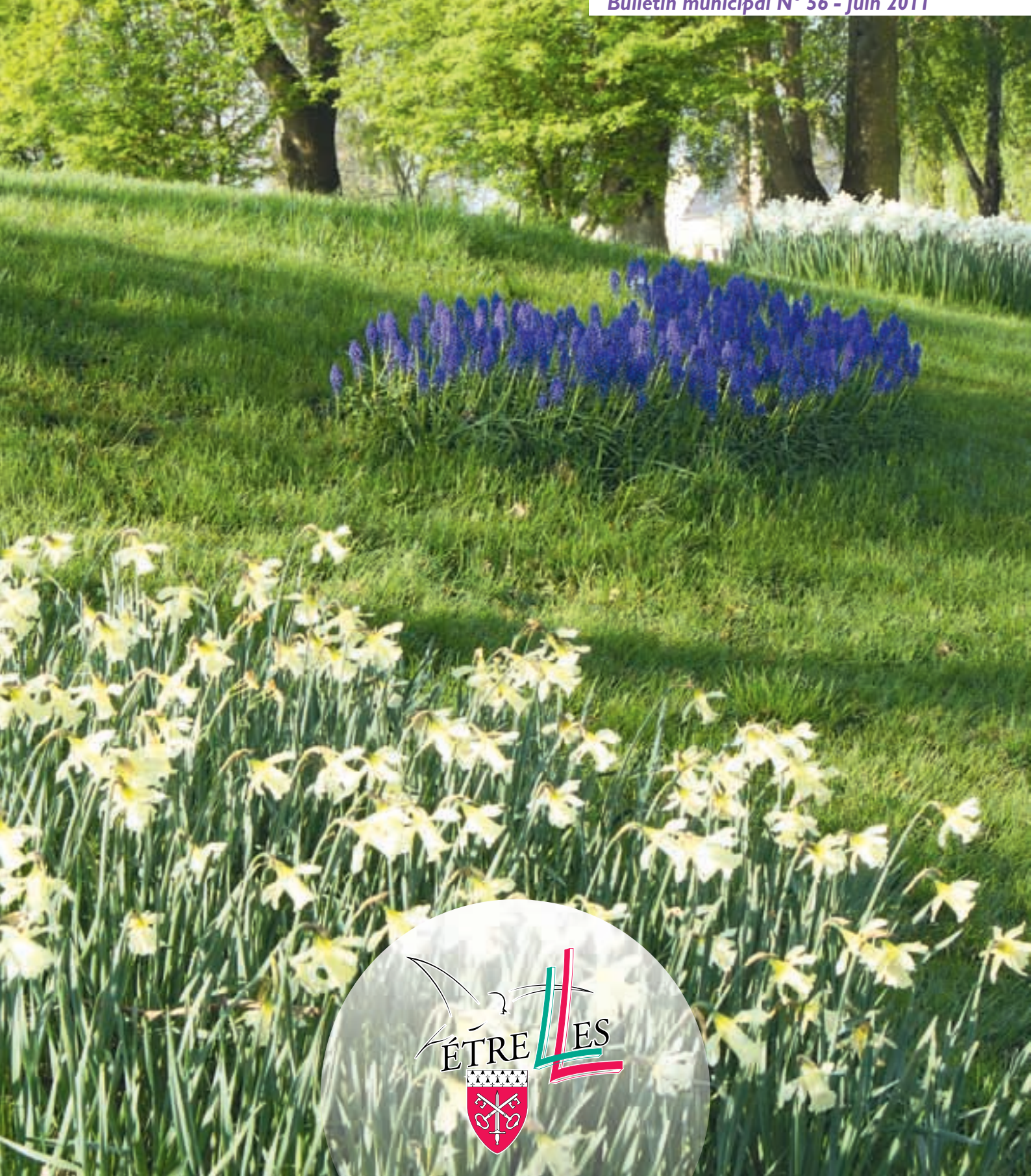


L'ÉTRELLAIS

Bulletin municipal N° 56 - Juin 2011



POUR LE PROCHAIN ETRÉLLAIS,
DÉPÔT DES ARTICLES
LE MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2011
AU PLUS TARD. SORTIE PRÉVUE
MI-OCTOBRE 2011.

Rappels :

Pour les associations **une demi-page et 2 photos maximum**

Articles signés par les auteurs

3 possibilités :

• envoi par mail à la mairie ; mairie.etrailles@wanadoo.fr

Ou

• loic.jagline@laurent-perrier.fr

Ou

• dépôt par clé USB à la mairie.

MAIRIE

Horaires d'ouverture

Lundi : 14H00-17H00

Mardi, mercredi, vendredi
9H00-12H15 et 14H00-17H00

Jeudi : fermée

Samedi : 9H00-12H00

**La mairie sera fermée
les samedis matin durant l'été,
du 16 Juillet au 20 Août inclus.**

Tél. 02 99 96 62 11

Fax 02 99 96 53 37

Mail : mairie.etrailles@wanadoo.fr

Site internet : www.ville-etrailles.fr

Permanences en Mairie

Mme le Maire : Le matin (sauf le mercredi)

Rencontre 1^{er} adjoint

J.CL. Madeline sur RDV uniquement

Date des prochains conseils

(sous toutes réserves de changements)

Le 4 juillet, 12 septembre, 17 octobre,
14 novembre et 12 décembre 2011.



L'équipe municipale et sa feuille de route...

Votre bulletin de juin est traditionnellement dédié au budget : celui-ci ni dérogera pas.

L'analyse financière réalisée en 2009, par le trésorier, **préconisait ne pas recourir à l'emprunt avant fin 2011, voir 2012** (période de clôture de certains emprunts comme ceux de :

La maison des Associations en 1995 pour 167 694 € ; l'Aménagement du centre Bourg en 1997 pour 457 347 € et le Cimetière M Callo en 1999 pour 121 959 €).

Travaillant dans cette perspective, la « commission finance » a défini le programme d'investissements 2011 (priorisant certains projets dans le panel soumis par les commissions) ;

Le 28 mars dernier le conseil municipal a validé les orientations proposées en adoptant le budget primitif 2011, dont vous retrouverez les grands principes dans les pages centrales de ce numéro. Dans les objectifs affichés depuis 2008, la communication occupe une place de choix.

Des audits auprès de différents publics, ont permis et permettront :

- La participation à la semaine du développement durable avec des actions des écoles et des associations (le rallye des énergies renouvelables) ;
- La participation des écoles dans le fleurissement (plantations des bulbes à l'aire de loisirs à l'automne) et la construction de structures sur « le vent », pour les massifs fleuris au printemps, dans la continuité des énergies renouvelables.
- 3 soirées débat avec la CSF : la communication bienveillante en mars, les rapports entre frères et sœurs dans la fratrie en avril , et le 4 octobre 2011, les différentes addictions.
- Les semaines d'activités pour les 10-17 ans : 1ère semaine de juillet et une semaine en novembre (vacances de Toussaint) avec la FCSF.
- La création d'un square pour les tous petits (0-3 ans) autour du pigeonnier du presbytère, dans le but de favoriser les rencontres intergénérationnelles.
- Les journées de la citoyenneté en octobre : avec les classes de CM1 des deux écoles.
- Un concours de dessin pour la couverture du prochain Etréllais d'octobre.

Toujours dans la démarche de communication, un nouvel audit (document inséré à ce numéro) est proposé aux jeunes et à leurs familles ;

Le soin apporté aux réponses permettra aux élus et aux commissions de travailler sur de nouvelles pistes dans la deuxième partie du mandat.

Dans cette volonté de communication sur les sujets qui vous intéressent, les élus vous proposent une rencontre : lors d'une réunion publique de mi-mandat ;

Une réunion publique aura lieu le vendredi 25 novembre 2011 à 20h30 à la salle des mariages. Nous vous invitons à nous transmettre les questions sur les sujets qui vous intéressent, avant le 15 octobre prochain.

A l'heure où cet édito est écrit, nous connaissons un printemps estival, qui fait le bonheur de beaucoup de petits comme de grands.

Il nous faut tout de même penser à nos ressources en eau et aux difficultés que rencontrent les exploitants agricoles dont notre tissu local est riche.

Ce beau temps risque fort de mettre en péril des élevages déjà touchés par les crises successives. Tous consommateurs d'eau, soyons conscients de ces conséquences, et revoyons peut être nos habitudes...

Bonnes vacances, aux grands comme aux petits.

Bon été à tous.

Le Maire
M. C. MORICE

RÉALISATIONS DES ENFANTS D'ETRELLES SUR LE THÈME DU VENT

Bulletin municipal d'information trimestrielle
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2011

Directeur de la publication :

Mme le maire d'Etréllais M. CH. Morice

Comité de Rédaction :

C. Haigron - V. Menier - C. Buffet - L. Jagline
J. CL. Madeline - D. Tumoine et S. Davenel.

Conception et impression :

Imprimerie Morvan-Fouillet - Vitré



ETRELLES

AU FIL DES JOURS

JUILLET :

- 5 Concert Bombarde/orgue. festival du Bocage. Eglise Etreilles
29 Fête des enfants du centre de loisirs. Salle St Hippolyte

AOUT :

- 19 Collecte de sang. Salle St Hippolyte
26 et 27 Soirée Cabaretrelles avec Envie de Scène.
Complexe sportif
28 Fête des Jeunes Agriculteurs d'Ille et Villaine.
Site de la Savatrais
28 Moto-Cross Brielles

SEPTEMBRE :

- 3 Tournoi de Foot des jeunes. Terrains des Sports
4 Fête Champêtre de la Maison de Retraite.
Parc de la Maison de Retraite ou Complexe sportif
7 Réunion de préparation « Téléthon 2011 ».
Salle des Mariages - 20h30
8 Inscription Grymda. Salle St Hippolyte
11 Fête des Poneys
23 Rencontre intergénérationnelle « atelier de lecture animé
par les personnes âgées pour les petits accompagnés
des assistantes maternelles » Maison de Retraite. 10H00

OCTOBRE :

- 2 Foire aux Plantes et Produits du Terroir avec Anim'Etreilles.
Complexe sportif
4 Soirée débat-conférence: « les conduites à risques des
adolescents (alcool, drogues, mal-être...) » Salle des Mariages
7 Concours de belote avec le club de l'amitié.
Complexe sportif
9 Vide-grenier. Place Chamoine Delalande
29 Choucroute du basket et du foot. Complexe sportif

Sommaire

Edito	p 2
Agenda Etreilles	p 3
Etat-civil 2010-2011	p 4
Nouveau à Etreilles	p 4
Vie communale	p 4 à 8
Conseils municipaux	p 9 à 13
Vie pratique	p 14 - 15 et 18 - 19
Présentation du budget	p 16 - 17
Vie associative	p 20 à 30
Activités pour les enfants	p 31 - 32

Horaires des messes

*Dates des messes 10H30
de la deuxième et la quatrième
dimanche du mois*



Secrétariat : 02 99 96 61 55

Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00
et de 14h30 à 16h30

Urgences (en dehors des horaires de secrétariat)

Père M. BRULE 02 99 96 61 55

Père J. GAUDICHE 02 99 49 56 48

Diacre J.M. QUETIER 02 99 49 58 69

Tous les mardis, une permanence est tenue
au presbytère d'Etreilles de 10h à 12h.

HOMMAGE



Le Père Joseph Fromont, figure emblématique d'Etreilles, s'est éteint à 88 ans. Il a transmis sa passion de musique à de nombreux jeunes.



Festival des Marches de Bretagne

Concert orgue et bombarde

Le mardi 05 Juillet, concert en l'église d'Etreilles à partir de 20H45 avec le célèbre duo André Le Meut et Philippe Bataille organisé dans le cadre du festival des Marches de Bretagne qui se déroulera dans le pays de Vitré du 25 Juin au 12 Aout.

L'association Orgue et Bombarde atteint le sublime avec André Le Meut et Philippe Bataille. Virtuose de l'instrument, l'ancien meneur du bagad de Locoal-Mendon offre l'étendue de son art. Soutenue par la complicité efficace et volontairement discrète de Philippe Bataille, maître de l'orgue, la bombarde y gagne ses plus belles lettres de noblesse.

A. Le Meut et Ph. Bataille meilleur album 2010 lié à la Bretagne et grand prix du disque Télégramme.



État Civil

NAISSANCES

28/01/11	NIKBAY Ilhan - 2 impasse de la vigne
07/02/11	DUFEU Clément - 3 impasse des fauvettes
10/02/11	CHARIL Tao - 12 bis rue de la champagne
17/02/11	ROHAN Léa - 14 rue du champ blanc
21/02/11	ROULAND Axel - 8 rue normand d'etrelles
22/02/11	PARAGE Joséphine - 3 rue Olivier Geslin
24/02/11	LERAY Kyllian - 2 rue ile de France
02/03/11	BÉTIN Aly - 10 A, la croix limier
07/03/11	MONNERIE Sloane - 5 allée du verger
07/03/11	ROSSARD Lois - 32 bis, allée du verger
11/03/11	COTTEAU Léa - 10 rue de Bretagne
17/03/11	REGNIER Swann - 17 rue de la champagne
24/03/11	GINGAL Manon - 21 rue du chardonneret
20/04/11	ORHANT Lucie - 16 rue des saulniers
14/04/11	GANDON Yanis - 5 rue Olivier Geslin
19/04/11	SOLÈRE Thalia - 1 rue des Saulniers
02/05/11	MORAND Lya - 8 rue de la chaussonnière
10/05/11	YGE Manon - 2 rue de la Moutaudière
01/05/11	HURAUULT Anaïs - La Prevalaye



MARIAGES

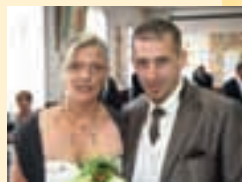
05/03/11	LEBLANC Isabelle - 1 impasse de la bête
	JOUIN Francis
14/05/11	GOUDIN Florence - 7 allée du verger
	CARRUYER Jacques
28/05/11	MADELINE Christelle - 2 rue des érables
	RETAILLEAU Anthony



LEBLANC Isabelle et
JOUIN Francis



GOUDIN Florence et
CARRUYER Jacques



MADELINE Christelle et
RETAILLEAU Anthony

DÉCES

13/01/11	Mr LEFORT Pascal - Vern sur Seiche (35)
03/02/11	Mme SARCEL née MEREL Rose - 5 rue Hyacinthe Hévin
07/02/11	Mr BARON Jean - 5 rue Hyacinthe Hévin
10/02/11	Melle QUENTIN Marie - 5 rue Hyacinthe Hévin
13/02/11	Mme LANGLAIS Marcelle - 5 rue Hyacinthe Hévin
20/02/11	Mr POUSSET Bernard - 2 rue du champ blanc
27/02/11	Mr PIROT Joseph - 18 la croix limier
09/03/11	Mme BERCELIOT née MAHEC Raymonde 5 rue Hyacinthe Hévin
03/04/11	Abbé FROMONT Joseph - 5 rue Hyacinthe Hévin
03/04/11	Mme BODIQU née HOMO Cécile - 5 rue Hyacinthe Hévin
26/04/11	MR BERTHIER Francis - Saint-Jouan-des-Guéréts
30/04/11	Mme BLANCHET née LAMBERT Yolande - VITRE
06/05/11	Mme PERETTE née ROBERT ANGELE - 5 rue Hyacinthe Hévin

NOUVEAU À ETRELLES

EVENEMENT SCENE

Vous propose pour vos soirées privées, familiales etc... une prestation complète (animation, son, lumière et décoration de salle)

Renseignements Brice Garault
Tél : 06 89 57 01 78



CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Depuis le 2 Mai, le restaurant **La P'tite Fringale** a changé de propriétaire : M. Jeuland vous reçoit du lundi au vendredi de 5h00 à 22h30

Le bar est ouvert toute la journée

La P'tite Fringale - la vigne à
Etelles

Tél : 02 23 55 31 67



CRÉA'LYNE



Création artisanale de bijoux fantaisies. Céline Colombeau vous propose ses créations avec possibilité de faire du sur mesure avec votre tenue.

Céline propose des ventes chez vous avec vos amies et est présente sur les marchés de la région.

Créa'Lyne 2 rue C.F.Guérauld Etrelles - Tél. 06 21 34 54 57
crealyne@hotmail.fr

Les trottoirs aux piétons

Il est assez désagréable lorsque l'on a des soucis de mobilité, que l'on se déplace avec plusieurs enfants en bas âge ou lorsque l'on pousse une poussette, de devoir quitter le trottoir pour contourner une voiture mal stationnée, et ainsi se retrouver sur la voie avec tous les risques que cela comporte ! Un arrêt est toujours possible ponctuellement en cas de déchargement ou de déchargement mais à Etrelles, il existe souvent une vraie place de stationnement toute proche ! A un moment ou un autre de la vie, on sera tous dans un des cas évoqués ci-dessus, alors essayons de se respecter.





« La mairie va procéder à une reprise des Concessions Perpétuelles en état d'abandon dans l'ancien cimetière Carré 2.

Nous invitons toutes personnes pouvant nous apporter des renseignements sur ces concessions à se manifester auprès de la mairie. »

MERCI A TOUS LES DONNEURS D'ETRELLES

Au nom des malades transfusés, le site de RENNES de l'établissement français du sang Bretagne et l'association pour le don du sang bénévole remercient les personnes qui se sont présentées à la collecte d'Etrelles pour offrir leur sang le 19/05/2011.



Grâce à leur geste solidaire, 92 personnes ont pu être accueillies. Les prélèvements sont analysés et préparés au niveau du plateau technique régional situé à Rennes, en vue des transfusions réalisées dans les 89 établissements de soin bretons. Chaque jour, 550 dons de sang sont nécessaires en Bretagne pour satisfaire les besoins des malades.

Outre les 1700 collectes mobiles organisées chaque année en Bretagne, le site de Rennes accueille les donneurs du lundi au vendredi sur rendez-vous en contactant au préalable le 02 99 54 42 22.

COMMISSION VOIRIE

Chaque habitation ou commerce relié à l'égout est propriétaire d'un branchement d'eaux usées y compris sous le domaine public jusqu'à la canalisation principale. Sur ce branchement, il doit y avoir un regard que l'on appelle boîte de branchement et qui doit être situé en limite de propriété (publique ou privée). C'est cette boîte de branchement qui détermine à qui revient l'entretien et le débouchage éventuel : en amont de la boîte, c'est à la charge du particulier et en aval de la boîte, c'est à la commune via son délégataire.

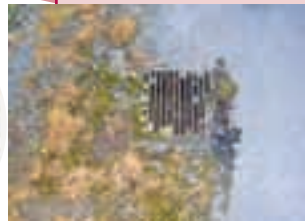
Dans la partie dallée du bourg, ces boîtes existent mais elles ne sont pas accessibles ! Depuis quelques mois, le service technique remet à niveau les tampons fonte existants sous le dallage rue M. de Sévigné. Les autres rues dallées suivront au cours de l'année. Je vous remercie de votre compréhension pour les désagrèments occasionnés par ces travaux.

Les travaux de modernisation de voirie concernant la route de la Plesse. Miochère ne se feront qu'après la fête des agriculteurs qui occasionnera beaucoup de trafic sur cette voie. D'autre part, un bicouche sera mis en place autour de l'église.

S Davenel

RAPPEL UTILISATION DES PESTICIDES

Il y a trois ans, un dossier dans l'Etrellois exprimait l'arrêté du 1^{er} février 2008 concernant l'application de produits phytosanitaires. En effet, il est interdit de désherber un fossé ou les berges d'un fossé à moins d'1 mètre de celui-ci ainsi que sur les avaloirs, caniveaux et grilles. Quelques cas ont été malheureusement encore observés sur Etrelles cette année. En cas d'infraction constaté par la police de l'eau, les peines encourues peuvent aller jusqu'à 75 000 euros et 2 ans d'emprisonnement. Dans l'intérêt général, toute plainte déposée en mairie sera transmise à la police de l'eau.



COMMISSION PETITE ENFANCE

La commission "Petite enfance" est satisfaite du succès des soirées « débat-conférence » grâce à la participation de la C.S.F 35 (Syndicat des familles d'Ille-et-Vilaine - antenne locale avec le centre de loisirs "Kinderboom").

A chaque soirée débat, 50 familles ont écouté et apprécié Bérengère Baglin, formatrice à "Communiquer avec Bienveillance".

La prochaine soirée sera présentée par Albert Calipel, coordinateur de l'Association d'addictologie, d'aide, de prévention et de formation (AAPF).

Il proposera aux familles une intervention sur le thème des conduites à risques des adolescents (alcool, drogues, mal être...) pour pouvoir comprendre, savoir, et aider les jeunes.

**Retenez le
mardi 4 octobre à 20 h 30
salle des mariages (soirée gratuite).**

D'autre part, la semaine d'activités proposée en juillet aux 48 jeunes de 10 à 17 ans par la F.S.C.F (Fédération Socio-Culturelle de France) a été complète en deux matinées d'inscriptions.

Le conseil municipal a souhaité reconduire cette animation pour la semaine 43, vacances de la Toussaint (forfait 24 places avec inscriptions fin septembre).

Et pour conclure, la commission réalise un audit auprès des jeunes sur leurs besoins, leurs attentes, la participation au dispositif "Argent de Poche" mis en place depuis 2008 sur la commune (pour les 16-18ans).



Pour la commission
"Petite enfance"
C. Buffet

• COMMISSION ENVIRONNEMENT

RÉPONSES AUX QUESTIONS DU RALLYE SUR LES ÉNERGIES DE L'AVENIR 2011

Station 1 : Véhicule propre cour restauration publique

- Où se trouve le moteur d'assistance ? **Dans le moyeu arrière (centre de la roue arrière)**
- Comment recharge-t-on la batterie ? **Prise de courant**

Station 2 : Moulins à vent devant la Mairie (réalisés par les petits de l'espace jeux)

- Combien y a-t-il de moulins à vent ? **12**

Station 3 : éolien cour école publique

- Quelle est la hauteur de la plus petite éolienne fabriquée par Okwind ? **1480 mm**
- Combien de foyers peuvent alimenter 5 éoliennes (hors chauffage) ? **+ de 10 000 foyers**

Station 4 : solaire photovoltaïque Planet Bloo ZA de Piquet

- Quel est le nom de l'appareil transformant le courant continu en courant alternatif utilisable par chacun ? **un onduleur**
- Une production annuelle de 2950 Kwh à 0,46 € le Kwh, quelle somme doit EDF ? **1357 €**

Station 5 : solaire thermique Mr et Mme Maunay/entreprise Maigret Patrice, 46 rue du Chardonneret

- Quel est le volume d'eau glycolé contenu dans un seul panneau solaire thermique ? **1 litre 35**
- Quelle est la surface de panneaux nécessaire pour chauffer l'eau d'une famille de 4 personnes ? **5.10m²**

Quizz 6 : comptez le nombre d'installations solaires (photovoltaïques et thermiques) visibles depuis la rue entre le giratoire de la rue de la Vigne/rue Normand D'Étrelles et le giratoire du Proxi en suivant le parcours défini au dos de ce questionnaire ? **6**

Station 7 : expositions à la maison des associations des panneaux réalisés par les écoles

- Géothermie : quels sont les 3 sortes de géothermie ? **basse, moyenne et haute**
- Hydraulique : donner le nom d'une technique permettant d'utiliser la force des courants marins ? **hydraulectrique**
- Solaire : quelle couleur est utilisée à l'intérieur d'un four solaire ? **noir**
- Eolien : quelles étaient les premières utilisations de l'énergie éolienne ? **faire tourner les engrenages du moulin pour moudre le blé**

Station 8 : diffusion de 3 films de 20 min sur le Poète Ferrailleur prêté par l'école privée salle des mariages

- Dans quel département se situe l'écolomusée du Poète Ferrailleur ? **Morbihan**

LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE A EU LIEU DU 1^{ER} AU 7 AVRIL 2011 :

- Des moulins à vent réalisés par les petits de l'espace jeux ont été plantés devant la mairie juste avant le début de la semaine du Développement Durable.
- Un rallye vélo sur le thème des énergies de l'avenir a eu lieu avec différentes stations (éolien, solaire thermique, solaire photovoltaïque, vélo à assistance, panneaux réalisés par les élèves des écoles, film) le dimanche 3 auquel vingt équipes ont participé. Il y avait un questionnaire avec un panier garni à gagner et c'est Olivier Gauthier d'Étrelles qui l'a remporté (voir les réponses ci-jointes)
- Un black out (extinction) total des éclairages dans le bourg le 6 à partir de 21 h
- Un repas bio a été servi dans les écoles et à la maison de retraite le jeudi 7
- Un ramassage des déchets de tout le monde par les élèves du CE2, CM1, CM2 de l'école publique et les CE2 de l'école privée de la zone de la Prévalaye et des terrains de foot, accompagnés par Guy et Sylvain des services techniques suivi d'un goûter bio offert par la mairie également le 7

Il est à noter que les repas bio ont été préparés sans surcoût pour les familles et que l'école privée s'est proposée de maintenir un repas bio par semaine.

Je remercie particulièrement les écoles, la maison de retraite, les entreprises d'Étrelles (P. Maigret pour le solaire thermique et Planet Bloo pour le solaire photovoltaïque), la mairie, M. et Mme-Maunay, la commission environnement et les organisateurs ainsi que tous les participants.

S Davenel



Vie communale

SECHERESSE AGRICOLE

Les conditions climatiques chaudes et sèches de ce début d'année sont inquiétantes pour les agriculteurs.

Il est de la responsabilité de tous de ne pas gaspiller les ressources de nos départements et nous vous sommes reconnaissants de participer au soutien des agriculteurs de votre territoire.

RÉVISION DU PLU

L'enquête publique relative à la révision simplifiée du PLU (révisions simplifiées N° 9 et 10) aura lieu en Mairie du 6 juin au 6 juillet 2011. Elle concerne la modification des marges de recul et l'adaptation réglementaire nécessaire au projet de la Zone Artisanale de Piquet Ouest.

Présence du Commissaire enquêteur : 6/06 (14 h / 17 h) ; 24/06 (9 h / 12h) ; 6/07 (14 h / 17h)

JEV

La JEV recherche des familles d'accueil bénévoles pour de jeunes étrangers âgés de 15 à 18 ans, à partir de septembre, novembre ou décembre prochain, pour une durée de 2 à 10 mois.

Ces jeunes viennent en France pour améliorer leur connaissance de notre langue et découvrir notre culture.

Pendant leur séjour, ils fréquenteront un établissement du second degré. Les frais de ½ pension sont réglés par les jeunes.

Pour toute information complémentaire, contacter Jacqueline Ormel 02 99 60 78 41

ars Agence Régionale de Santé Bretagne

Qualité de l'eau potable en Ile-et-Vilaine

BILAN 2010

SYNDICAT DES EAUX DE CHATEAUBOURG

Communes ou parties de communes concernées:
 CHANCE, CHATEAUBOURG (Sud Est), CHATEAUGIRON, CORNILLE, DOMAGNE (bourg, partie Sud), ETRELLES (bourg, partie Sud), LOUVIGNÉ DE BAZS, NOUVOITOU, OSSÉ (bourg, partie Sud), SAINT AUBIN DU PAVAIL, SAINT DIDIER, ST JEAN SUR VILAINE (bourg, partie Sud), TORCE

Paramètres	Limite et référence de qualité	Minimum	Maximum	Moyenne	Nombre de prélèvements	Nombre de prélèvements conformes
Organoléptiques	Couleur mg/l de Pt	15	<5	<5	41	41
	Turbidité NTL	2	<0,2	0,6	41	41
	Température °C	25	8,2	23,1	13,9	40
	Conductivité µS/cm		380	589	524	41
Éléments en relation avec la structure naturelle de l'eau	pH	6,5 à 8,8	7,8	8,0	7,8	41
	TA		<1	<1	<1	41
	TAC		5,4	10,8	8,5	41
	Dureté		12,8	25,3	20,5	41
	C.O.T. mg/l	2	1,1	1,8	1,5	41
Éléments indésirables	Arsenicum mg/l	0,1	+0,04	+0,04	+0,04	41
	Nitrites mg/l	0,5	+0,02	+0,02	+0,02	41
	Nitrate mg/l	50	<2	21,5	10,6	41
	Fer µg/l	200	<20	120	<20	41
Désinfection	Chlore libre mg/l		<0,1	0,7	0,2	41
	Chlore total mg/l		0	4	1	41
Microbiologie	Germes totaux à 22°C /1ml		0	7	0	41
	Germes totaux à 37°C /1ml		0	0	0	41
	Coliformes totaux /100ml		0	0	0	41
	Escherichia coli /100 ml		0	0	0	41
	Entérocoques /100 ml		0	0	0	41
	Spores bact. sulfites /100 ml		0	0	0	4
Pesticides	Chaque molécule µg/l	0,1	+0,02	+0,02		4
	Total pesticides µg/l	0,3	+0,02	+0,02		4

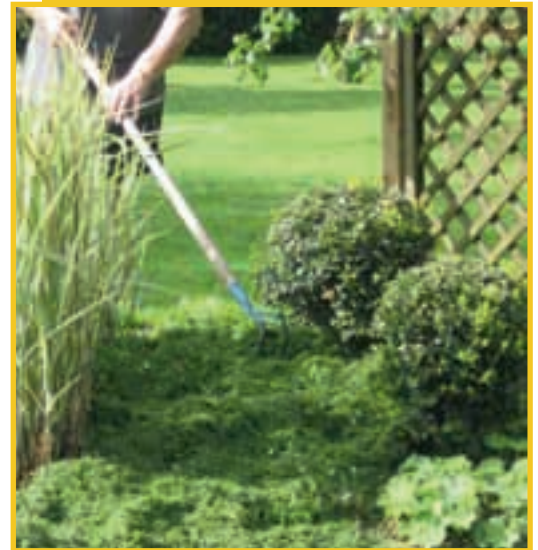
Origine
 Station de traitement de la Billerie à Vivé. (SYMEVAL).

Appréciation sanitaire:
 L'eau distribuée au cours de l'année 2010 a été de très bonne qualité microbiologique. Elle est restée conforme aux limites réglementaires fixées pour les éléments indésirables et les pesticides recherchés.

Délégation Territoriale 270-et-Vilaine - Pôle Santé-environnement
 24, rue Antoine-Jully - CS 54257 - 35042 RENNES Cedex - Standard : 02 99 33 34 17
www.ars.bretagne.santep.fr

coccinelle

Pensez à vous servir de vos tontes comme paillage



Source : Société Nationale d'Orticulture de France



École Robert Doisneau

Les lettres de mon moulin...

Dans le cadre de la semaine du développement durable qui a eu lieu début avril, les élèves de cycle 3 ont proposé des moulins et éoliennes en volume fait à partir de matériaux recyclables. Ces productions sont actuellement exposées dans les parterres de la commune où vous pouvez les admirer.

Les élèves ont également eu la joie de participer à une exposition sur les énergies renouvelables à la bibliothèque d'Étrelles.



Enfin, tous les enfants demi-pensionnaires ont partagé un repas bio à la cantine. Ils se sont régalés et ont beaucoup apprécié les produits locaux !

« Voyage, voyage »

La fin de l'année approche à grands pas, les sorties scolaires qui l'accompagnent aussi.

Les plus petits partiront pour une journée à l'aquarium de St Malo à la découverte du monde marin et profiteront d'un après-midi à la plage. Ils pique-niqueront face à la mer.

Avant cela, les GS/CP/CE1 seront partis à Mûrs-Erigné pour 3 jours durant lesquels ils se seront familiarisés avec le monde végétal, à travers notamment, la visite du parc Terra Botanica.

Enfin, les plus grands sont partis à La Plaine sur Mer au mois de février dernier explorer les énergies renouvelables

en particulier l'énergie éolienne (visite d'un moulin à vent et d'un parc éolien).

Ils en sont revenus enchantés et préparent actuellement un carnet de voyage dans lequel ils retraceront leur aventure !!



Une fin d'année festive

Vendredi 17 juin, les enfants proposeront un spectacle à partir de 18h30. En première partie, les élèves de la grande section au CM2 feront un tour de chant. Ils se sont préparés avec Laure Blanchard, professeur de musique au Conservatoire de Vitré. Elle les a entraînés, cette année, sur un répertoire des années 1970 à nos jours. Les enfants auront l'occasion de chanter en langue anglaise et réitérerons cette performance lors du concert du conservatoire de musique de Vitré le vendredi 24 juin.

Ensuite, les enfants proposeront quelques danses sur des thèmes variés (plongée dans le monde aquatique avec les petits, danses traditionnelles bretonnes pour les plus grands et danses des années 70-80 pour les élèves de cycle 3). Venez nombreux !!

Les enseignantes

Informations pratiques

Vous pouvez inscrire votre enfant auprès de la mairie hors période scolaire ou en me contactant à l'école au 02.99.96.75.83 (répondeur). Nous accueillons les enfants de la petite section (nés en 2008) au CM2.

La directrice, Sophie Luka

École Notre Dame de Lourdes

La période des vacances approche. J'invite les nouvelles familles qui le souhaitent à prendre rendez-vous pour une éventuelle inscription ou tout simplement pour s'informer sur le fonctionnement, les activités de notre établissement qui se veut une « école pour tous ».

Possibilité de me rencontrer, le jeudi ou le vendredi, le soir jusqu'à 19h ou même le samedi matin suivant vos possibilités... Tél : 02 99 96 62 19. Vous pouvez laisser un message jusqu'au 14 juillet.

Des plaquettes de présentation peuvent être retirées au

secrétariat de l'école. Vous pouvez aussi prendre des informations sur le blog de l'école : <http://ecole-ndl-etrelles.over-blog.com> ou inscrire un message sur : ndle-trelles@wanadoo.fr

Bonnes vacances d'été à toutes vos familles

La directrice M.J. Audrouing

**Vendredi 24 Juin en soirée,
à partir de 16h 30,
« Fête de l'école » ouverte à tous
dans les différentes cours.**



Conseil municipal du Lundi 14 Février 2011

Le Conseil Municipal s'est déroulé sous la présidence de Madame MORICE Marie-Christine, Maire.

PRESENTS : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BUFFET Christèle, HARNOIS Rachel, LOUVEL Valérie, VEBER Anne-Sophie, MM : BLANDEAU Gérard, DAVENEL Stéphane, FESSELIER Laurent, FREREUX René, JAGLINE Loïc, LEGOURD Christian, MADELINE Jean-Claude, MARTIN Hervé, MAUXION Jean-Luc, THÉBERT Noël, TUMOINE Daniel

EXCUSÉ : M. RIAUDEL René

Vote des subventions paru dans l'Étrellais N° 55

QUESTIONS DIVERSES

1) Vente de logements ESPACIL

Le Conseil Municipal n'est pas favorable à la vente par ESPACIL des logements situés Allée du Verger.

2) SMICTOM

Mme MORICE fait le point sur la dernière réunion du SMICTOM avec notamment la mise en place de bornes d'apport volontaire.

3) Information

Mme MORICE fait le point sur les deux dossiers en cours : La Zone Artisanale de Piquet et Le Projet Ecole.

Conseil municipal du Lundi 7 mars 2011

PRESENTS : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : LOUVEL Valérie, VEBER Anne-Sophie, MM : BLANDEAU Gérard, DAVENEL Stéphane, FESSELIER Laurent, FREREUX René, JAGLINE Loïc, LEGOURD Christian, MADELINE Jean-Claude, RIAUDEL René, TUMOINE Daniel

EXCUSÉS ayant donné procuration : Mmes : BUFFET Christèle, à M. FESSELIER Laurent, HARNOIS Rachel, à M. FREREUX René, MM : MARTIN Hervé, à M. LEGOURD Christian, THÉBERT Noël à Mme LOUVEL Valérie,

EXCUSÉ : M. MAUXION Jean-Luc

■ CONTRAT DE MAINTENANCE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC - SDE 35

Le Conseil Municipal décide :

- de transférer au Syndicat Départemental d'énergie 35 (SDE35) les compétences optionnelles suivantes :
 - la maintenance des installations d'éclairage
 - l'établissement, la mise à jour et la diffusion de la cartographie concernant ces installations

Le coût pour la Commune est de 20 € par point lumineux (nous avons 416 points)

■ MATÉRIEL DE DÉSHERBAGE ALTERNATIF - DEMANDE DE SUBVENTION

La Commune envisage l'acquisition de matériel de désherbage alternatif (balayeuse avec conducteur marchant) ; le devis de l'entreprise MASSÉ fait apparaître un coût de 2 800 € HT. (entreprise Massé du Val d'Izé le mieux disant.

Des subventions peuvent être obtenues

auprès de l'Agence de l'eau (30 % maximum)

Le Conseil Municipal va faire la demande de subvention auprès du Conseil Régional et de l'Agence de l'Eau

■ PERSONNEL - CRÉATION D'UN POSTE DE RÉDACTEUR

Le Conseil Municipal décide de créer un poste de rédacteur territorial suite à la promotion interne d'un agent (Adjoint territorial 1^{ère} classe). Ce poste sera créé à compter du 1/01/2011, date de son inscription sur la liste d'aptitude.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide de créer un poste de rédacteur territorial à compter du 1/01/2011
- autorise Mme le Maire à signer tous les documents éventuellement nécessaires

■ AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - AVENANT N°5 DE LA CONVENTION DE GESTION

Par délibération en date du 14 septembre 2007, le Conseil Municipal avait autorisé le Maire à signer une convention pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage. Quatre délibérations ont permis sa prorogation jusqu'au 31 décembre 2010.

Un nouvel avenant est proposé pour la reconduction de la convention jusqu'au 30 juin 2011. Les modalités financières ont été revues : augmentation de 1,5 % (forfait mensuel de 401,94 € au lieu de 396 €)

■ VOEU SUR LE SANS OGM

Considérant que le règlement relatif à l'agriculture biologique et que les cahiers des charges de nombreuses AOC interdisent l'utilisation des OGM,

Considérant que ces produits sont porteurs d'une image de qualité et que l'acceptation d'un seuil de tolérance dans ces filières conduirait à une crise de confiance des consommateurs, ayant des répercussions importantes en terme économique et social, **Considérant**, à défaut d'information "positive" du consommateur sur l'alimentation génétiquement modifiée des animaux desquels sont issus les produits tels que la viande, les œufs, et le lait, que l'information légitime du consommateur requiert a minima la mise en place d'un étiquetage permettant de savoir si ces produits proviennent d'animaux nourris sans OGM, **Considérant** l'intérêt local de la question du "sans OGM", au vu de la présence sur le territoire de la commune d'exploitations agricoles, avec des productions labellisées, et des productions biologiques ;

Le conseil municipal :

- invite l'État à ne permettre, pour les produits végétaux, la possibilité d'une mention "sans organismes génétiquement modifiés" sur un produit que si ce produit est caractérisé par l'absence de matériel génétique ayant été modifié en tout ou partie d'une manière qui ne s'effectue pas naturellement par multiplication et/ou recombinaison naturelle, qu'elle

Conseil municipal du Lundi 7 mars 2011 (SUITE)

qu'en soit l'origine, et dépassant le seuil de détection reproductible à l'analyse ;

- invite l'Etat à mettre en place par voie réglementaire un étiquetage permettant de savoir si les produits tels que la viande, le lait et les œufs proviennent d'animaux nourris sans OGM.

■ VOEU CONTRE LA CULTURE D'OGM CONTRE LA CULTURE EN PLEIN CHAMP SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Considérant que la Commission et les Etats membres de l'Union européenne tendent à associer la notion d'environnement à la notion de respect des structures agraires,

Considérant que les conditions d'évaluation actuelles menées sur les OGM ne fournissent pas les garanties suffisantes qui permettent d'affirmer que les risques pour la santé humaine et l'environnement liés à la culture de plantes génétiquement modifiées sont suffisamment maîtrisés,

Considérant la nécessité impérieuse de maintenir localement les conditions environnementales pour que se développe une agriculture de qualité;

Considérant la délibération du Conseil régional de Bretagne des 7 et 8 octobre 2004 qui soutient les communes qui prendront l'initiative de se déclarer " territoire libre d'OGM en extérieur "

Considérant que, pour conserver une agriculture et une alimentation exempte d'OGM, il est nécessaire d'entendre par "sans organismes génétiquement modifiés", l'absence de matériel génétique ayant été modifié en tout ou partie d'une manière qui ne s'effectue pas naturellement par multiplication et/ou recombinaison naturelle, qu'elle qu'en soit l'origine, et dépassant le seuil de détection à l'analyse,

Considérant les circonstances locales qui exigent de préserver l'agriculture traditionnelle et/ou labellisée, et notamment la présence sur le territoire de la commune d' exploitations agricoles en production labellisée, et en production biologique.

Considérant que la pollution génétique irréversible, aurait pour conséquence la remise en cause de l'écosystème et la modification des systèmes agricoles.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- décourage la culture en plein champ d'organismes génétiquement modifiés
- invite le maire à mettre en œuvre toutes les prérogatives relevant de ses compétences en cas de risques économiques réels pour une partie de ses agriculteurs, de santé humaine pour ses administrés, pour l'environnement de la commune

AFFAIRES DIVERSES

a) Demande de subvention

Suite à une demande, le Conseil Municipal rappelle que les subventions pour des séjours à l'étranger ne sont versées que si le voyage est à but humanitaire et que si c'est une association qui est porteuse du projet.

b) DIA – 17 rue des Saulniers

Le Conseil Municipal renonce à son droit de préemption urbain pour le bien situé 17 rue des Saulniers et appartenant à M. et Mme GAUTHIER.

c) Vente terrain PORTANGUEN – PAILLARD

Le Conseil Municipal donne un accord de principe pour la vente d'une parcelle de terrain au profit de M. PORTANGUEN et Mme PAILLARD située en limite de leur fond de parcelle. Il autorise le lancement de la procédure de vente.

d) Formation des élus

Les élus acceptent l'organisation d'une formation ayant pour thème la réforme des collectivités territoriales. Elle aura lieu le 31 mars 2011.

e) Assainissement

Le Conseil Municipal décide que la Commission Voirie étudiera la demande de raccordement au réseau d'assainissement collectif du lieu-dit « Les Hairies »

Conseil municipal du Lundi 28 mars 2011

PRESENTS : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BUFFET Christèle, HARNOIS Rachel, LOUVEL Valérie, VEBER Anne-Sophie, MM : BLANDEAU Gérard, DAVENEL Stéphane, FESSELIER Laurent, FREREUX René, JAGLINE Loïc, LEGOURD Christian, MADELINE Jean-Claude, MARTIN Hervé, RIAUDEL René, THÉBERT Noël, TUMOINE Daniel

EXCUSÉ : M. MAUXION Jean-Luc

■ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2010 DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT (tableau ci-dessous)

Après en avoir délibéré, le Conseil Muni-

cipal décide d'affecter les résultats ci-dessus de la manière suivante :

- Affectation de l'excédent de fonctionnement de 38 522.18 € au compte 002 (solde d'exécution reporté)
- Affectation de l'excédent d'investissement reporté de 152 281.95 € au compte 001 (solde d'exécution d'investissement)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats ci-dessus de la manière suivante :

- Affectation de l'excédent de fonction-

nement de 38 522.18 € au compte 002 (solde d'exécution reporté)

- Affectation de l'excédent d'investissement reporté de 152 281.95 € au compte 001 (solde d'exécution d'investissement) et adopte le budget primitif 2011 du service d'assainissement qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de :

- 83 808.18 € pour la section de fonctionnement
- 226 327.13 € pour la section d'investissement

	Dépenses	Recettes	Résultat 2010	Résultat de 2009 reporté	Résultat de clôture
Fonctionnement	13 246.44 €	51 768.62 €	38 522.18 €	0 €	38 522.18 €
Investissement	10 876.64 €	17 610.38 €	6 733.74 €	145 548.21 €	152 281.95 €

Conseil municipal du Lundi 28 mars 2011 (SUITE)

et adopte le budget primitif 2011 du service d'assainissement qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de :

- 83 808.18 € pour la section de fonctionnement
- 226 327.13 € pour la section d'investissement

■ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2010 DE LA COMMUNE

Après avoir délibéré, sans la présence de Mme MORICE,

mairie, le conseil municipal approuve le compte administratif 2010 arrêté comme ci-dessous :

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide d'affecter les résultats ci-dessus de la manière suivante :

- Affectation de l'excédent de fonctionnement de 460 495,02 € au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)
- Affectation de l'excédent d'investissement reporté de 94 022.56 € au compte 001 (solde d'exécution d'investissement)

	Dépenses	Recettes	Résultat 2010	Résultat de 2009 reporté	Résultat de clôture
Fonctionnement	1 116 122.68 €	1 576 617.70 €	460 495.02 €	0 €	460 495.02 €
Investissement	443 594.13 €	587 898.09 €	144 303.96 €	-50 281.40 €	94 022.56 €

Conseil municipal du Lundi 18 avril 2011

PRESENTS : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BUFFET Christèle, HARNOIS Rachel, LOUVEL Valérie, VEBER Anne-Sophie, MM : BLANDEAU Gérard, DAVENEL Stéphane, FESSELIER Laurent, FREREUX René, JAGLINE Loïc, LEGOURD Christian, MADELINE Jean-Claude, MARTIN Hervé, RIAUDEL René, THÉBERT Noël, TUMOINE Daniel

■ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Madame le Maire propose que le Conseil Municipal délibère sur la fixation des taux des trois taxes en vigueur sur la Commune : taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti

Les taux actuels sont de :

- Taxe d'habitation : 14,44 %
- Taxe foncière sur le bâti : 13,18 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 37,50 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide d'augmenter le taux pour la taxe de la taxe sur le foncier bâti de 2,5 %
 - Taxe d'habitation : 14,44 %
 - Taxe foncière (bâti) : 13,51 %
 - Taxe foncière (non bâti) : 37,50 %
- Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces éventuellement nécessaires

■ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - ZA PIQUET OUEST

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2010 arrêté comme suit (tableau n°1) :

■ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010 - ZA PIQUET OUEST

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2010 du budget annexe "Zone artisanale Piquet Ouest",

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2009, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandants de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant qu'aucune anomalie n'a été révélée

1°) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2010 au

31 décembre 2010

- 2°) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires
- 3°) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2010 par le Trésorier, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

■ VOTE DU BUDGET PRIMITIF ZA PIQUET OUEST

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2011 du budget annexe ZA Piquet qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de :

- 1 138 300,10 € pour la section de fonctionnement
- 1 258 580,20 € pour la section d'investissement

Tableau n°1

	Dépenses	Recettes	Résultat 2010
Fonctionnement	20 290,10 €	20 290,10€	0 €
Investissement	20 290,10 €	0 €	-20 290,10€

■ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 ZAC DE LA PLESSE

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2010 arrêté comme suit (tableau n°2) :

■ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010 ZAC DE LA PLESSE

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2010 du budget annexe "ZAC de la Plesse",

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2009, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandants de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant qu'aucune anomalie n'a été révélée

- 1°) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010
- 2°) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires
- 3°) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2010 par le Trésorier, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

■ VOTE DU BUDGET PRIMITIF ZAC DE LA PLESSE

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2011 du budget annexe ZAC de la Plesse qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à la somme de :

- 1 041 510,00 € pour la section de fonctionnement
- 1 172 000,00 € pour la section d'investissement

■ CALCUL DU COÛT DE L'ÉLÈVE 2011

Tous les ans, la Commune doit faire le calcul du coût d'un élève à l'école publique. Une fois défini, ce coût s'applique : pour demander une participation aux autres

	Dépenses	Recettes	Résultat 2010
Fonctionnement	500,00 €	500,00€	0 €
Investissement	500 €	0 €	-500,00€

Communes ayant un enfant scolarisé à l'école publique d'Etreilles (Communes n'ayant pas d'école publique), mais sert aussi de base au calcul de la participation de la Commune à l'Ecole Privée (Ecole Notre Dame de Lourdes).

Ce coût est défini par rapport aux charges de fonctionnement de l'école publique (charges de personnel, charges générales, fournitures scolaires) d'après le compte administratif 2010.

Le coût pour l'année 2011 se décompose comme suit :

Elève du primaire : 404,16 €
Elève de maternelle : 921,93 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Fixe le coût de d'un élève de l'école publique ainsi :
 - Elève du primaire : 404,16 €
 - Elève de maternelle : 921,93 €
- Autorise Mme le Maire à signer les documents éventuels s'y rapportant.

■ PARTICIPATION FINANCIÈRE À L'ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME DE LOURDES

Deux conseillers, MM. FESSELIER et MARTIN, membres de l'OGEC n'ont pris part, ni au débat ni au vote.

Pour l'année scolaire 2010/2011, la participation financière à l'école privée Notre Dame de Lourdes, se fera en fonction du coût de l'élève selon les modalités définies dans la convention de prise en charge communale des dépenses de fonctionnement signée en 2009.

Nombre d'enfants pris en charge :

- * 163 enfants du primaire.
- * 104 enfants de maternelle.

Modalités de calcul (tableau n°3)

	Nb d'élèves	Coût/élève	Montant
Maternels	104	921,93	95 880,72
Primaires	163	404,16	65 878,08
TOTAL	255		161 758,80

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve le mode de calcul de la prise en charge des dépenses de fonctionnement de l'école privée et fixe le montant à 161 758,80€.
- Elle sera versée mensuellement.
- Charge Mme le Maire de faire connaître sa décision à l'Ecole Privée

Autorise Mme le Maire à signer les documents éventuels s'y rapportant

■ SUBVENTION À CARACTÈRE SOCIAL - ÉCOLE NOTRE DAME DE LOURDES

Deux conseillers, MM. FESSELIER et MARTIN, membres de l'OGEC n'ont pris part, ni au débat ni au vote.

Madame le Maire présente le montant des fournitures scolaires individuelles pour un élève primaire de l'Ecole publique (ce coût détermine le montant alloué à un élève primaire de l'école privée).

Pour information lors de la réunion du 14 février 2011, le Conseil Municipal avait statué sur la participation pour la restauration scolaire (0,772 € par repas servi) et pour un séjour pédagogique (39 €/élève)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote la subvention suivante :

- Fournitures scolaires individuelles : 24,48 € x 163 = 3 990,24 €
- Autorise Mme le Maire à signer les documents éventuels s'y rapportant



■ 1^{ER} ADDITIF SUBVENTION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote la subvention suivante :

Croc lune : 12 € (0,48 € x 16,5 heures).
La convention signée en 2008 prévoit une subvention de 0,48 € par heure dans la limite de 5 enfants accueillis.

■ ENQUÊTE PUBLIQUE INSTALLATION CLASSÉE - SNC CORNILLÉ

Le Conseil Municipal doit se positionner sur le dossier présenté par M. le Directeur Général de la SNC CORNILLE qui vise

à augmenter la capacité maximale de traitement de matière entrant dans son site implanté au lieu-dit ZA Bois Cornillé "Les Guichardières" à CORNILLE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable au dossier présenté par la SNC CORNILLE

AFFAIRES DIVERSES

a) **Fête de l'Agriculture** : 28 août 2011

b) **Inauguration de l'exposition des travaux** des élèves de l'école d'arts plastiques : mercredi 18 mai à 19 heures



Conseil municipal du Lundi 2 mai 2011

PRESENTS : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BUFFET Christèle, LOUVEL Valérie, MM : BLANDEAU Gérard, FESSELIER Laurent, FREREUX René, LEGOURD Christian, MADELINE Jean-Claude, MAUXION Jean-Luc, RIAUDEL René, THÉBERT Noël, TUMOINE Daniel

EXCUSÉ avant donné procuration : Mme HARNOIS Rachel, à M. LEGOURD Christian, MM : DAVENEL Stéphane, à M. FESSELIER Laurent, JAGLINE Loïc, à Mme MORICE Marie-Christine, MARTIN Hervé à M. RIAUDEL René,

EXCUSÉE : Mme VEBER Anne-Sophie

■ PROJET ECOLE - ADOPTION DU PRÉPROGRAMME ET LANCEMENT DE LA PROCÉDURE

Le conseil municipal valide le préprogramme présenté par Monsieur SIMON du Cabinet Urbéa pour le projet école.

■ PROJET ÉCOLE - CONSULTATION POUR LE CHOIX D'UN CSPS, D'UN ÉCONOMISTE ET D'UN CONTRÔLEUR TECHNIQUE

Dans le cadre de la procédure du concours à maîtrise d'oeuvre restreint sur esquisse

+ pour la construction d'une école primaire avec restauration scolaire, la présence de spécialiste sera nécessaire pour la composition d'un comité technique qui sera chargé d'examiner les candidatures puis les offres.

C'est pourquoi il est décidé de lancer des consultations afin de désigner ces techniciens.

■ RÉVISION SIMPLIFIÉE N°9 DU PLU

- Le Conseil municipal décide de la révision simplifiée du PLU

- Suppression de la marge de recul de 75 m de la RD 178, (création d'une nouvelle marge suite au déclassement de la voie par décret).

- et de procéder à une concertation.

■ RÉVISION SIMPLIFIÉE N°10 DU PLU

- Le Conseil municipal décide de la révision simplifiée du PLU .

- Adaptations réglementaires nécessaires au projet d'urbanisation d'ensemble pour le parc communal d'activités Piquet Ouest

- et de procéder à une concertation.



La collecte et le traitement de vos déchets prennent des couleurs...

Appelez-moi désormais SMICTOM Sud Est 35 !

La nouvelle identité du Syndicat Mixte pour la Collecte et Traitement des

Ordures Ménagères est enfin dévoilée. Nouveau reflet de la communication du SMICTOM*, elle sera le repère de l'ensemble des actions en faveur de la gestion des déchets sur le territoire.

"Nos compétences sont reconnues, aujourd'hui, nous gérons les 12 déchetteries du territoire, collectons, traitons et valorisons chaque jour les 65 000 tonnes de déchets que produisent chaque année les habitants des 70 communes du Sud Est de l'Ille et Vilaine. Toutefois, nous nous devons de donner un nouvel élan à notre communication, plus accessible, plus proche" confie le Président du SMICTOM, M. Yves HISOPE. Aboutissement d'un projet de communication, le nouveau logotype, s'est vu offrir un accueil dès plus chaleureux.

Le Smictom sud Est 35 s'offre ainsi une nouvelle prise de parole "simple, humaine, surtout efficace et surprenante, dans un univers de communication engagé pour la préservation de notre environnement, tel est son positionnement affiché" explique le Vice-Président de la Commission Communication, M. André LELIEVRE. Les symboliques de l'arbre et de l'homme s'y confondent pour livrer une structure moderne renforcée par des couleurs vives et dynamiques.

Point de départ du dispositif global de communication, cette nouvelle identité visuelle prendra bientôt possession de l'ensemble des supports de communication (magazine, guide du tri, réglette, etc.) du SMICTOM Sud Est 35. Une action soutenue par l'avènement prochain d'une mascotte, petit pense-bête bien utile qui nous livrera ses bons conseils... Les bons gestes préventifs à adopter pour réduire ses déchets, ça ne s'inventent pas.



* Service public de collecte et traitement des ordures ménagères sur 70 communes dont la vôtre.

"Le Smictom SE 35 change désormais d'identité visuelle !

Nouveau reflet de notre communication, elle sera le repère de l'ensemble des actions en faveur de la gestion des déchets sur notre territoire.

Point de départ du dispositif global de communication, cette nouvelle identité prendra bientôt possession de l'ensemble de nos supports.

Un action soutenue par l'avènement prochain d'une mascotte, petit pense-bête bien utile qui nous livrera ses bons conseils".

Tri du verre : Fini les caissettes et les bacs à roulettes

Le smictom (syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères) renouvelle son contrat. Au 1^{er} janvier 2012, les points verre seront réduits à 1 pour 500 habitants soit 5 pour toute la commune (3 dans le bourg, 2 en campagne). Cette décision a été prise suite à l'interdiction de la cnam (caisse nationale d'assurance maladie) de vider les caissettes vertes par les rippeurs et aussi pour réduire le coût du ramassage. Les verres usagés seront donc à apporter à ces 5 bornes d'apport volontaires (BAV).

Les points tri existants seront démolis et tous les bacs à roulettes pour le verre retirés. En attendant ce nouveau mode de collecte, il est important que les usagers des points tris existants fassent preuve de civisme et ne les considèrent

pas comme des décharges ! En effet, ce sont les employés communaux qui les nettoient. Outre le fait que les déchets peuvent être sales, tranchant ou toxiques pour eux mais aussi pour les enfants, le temps passé au nettoyage à un coût et pourrait être consacré à d'autres travaux plus utile !



Point de tris

Aux utilisateurs du réseau câblé, si vous rencontrez des problèmes de réception de vos chaînes télévisées, veuillez contacter la société directement par courrier ou par téléphone.

Sade - ZI Le Plan Loup
Rue du Moulin de la Rousselière
44805 SAINT HERBLAIN
02.28.09.15.80





*Manque de temps ?
Peur ? N'attends pas
d'avoir mal aux dents
pour aller chez ton
dentiste.*

**« Si tu aimes tes dents,
tu prends les devants »**

Des contrôles réguliers sont essentiels pour prévenir l'apparition des problèmes dentaires. Pour inciter les jeunes à aller

chez le dentiste avant d'avoir mal, l'Assurance Maladie adresse aux parents d'enfants de 6, 9, 12, 15 et 18 ans un courrier les invitant à un examen de prévention bucco-dentaire gratuit.

C'est gratuit !

- Lors du rendez-vous de prévention, pas besoin de faire l'avance des frais !
- Si des soins sont nécessaires suite au rendez-vous, vous faites l'avance des frais

(sauf pour les 6 – 12 ans qui bénéficient du tiers payant), l'Assurance Maladie vous les rembourse à 100 %.*

*Ne sont pas pris en charge les soins liés au mauvais positionnement des dents (orthodontie) ou aux prothèses (ils seront pris en charge par l'Assurance Maladie au taux habituel).

**Pour plus d'infos : - www.mtdents.info
Un site Internet dédié à l'action M'T
Dents - 3646 (Prix d'un appel local
depuis un poste fixe)**

L'Assurance Maladie vous protège même en vacances

Vous partez en Europe ? L'Assurance maladie vous protège dans plus de 27 pays grâce à la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Pensez à la demander !

Avec la CEAM, partez en toute quiétude

Vous avez choisi de découvrir un des 27 pays de l'union européenne*, la Suisse, le Liechtenstein, l'Islande ou la Norvège pendant vos prochaines vacances ? Pour partir en toute sérénité, demandez la carte européenne d'assurance maladie ! Cette carte, gratuite et valable un an, vous garantit une prise en charge, selon la législation en vigueur dans le pays en question, chez le médecin, chez le pharmacien et dans les hôpitaux du service public. Selon le

pays où vous séjournerez, soit vous n'avez pas besoin de faire l'avance de frais, soit vous réglez le professionnel de santé puis êtes remboursé sur place, par l'organisme de sécurité sociale du pays.

Comment faire la demande ?

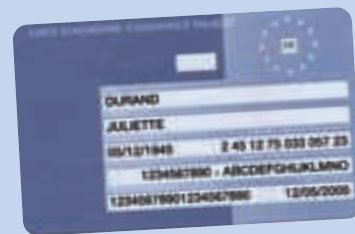
Effectuez votre demande de carte européenne au minimum deux semaines avant le départ. Pour cela, il suffit de faire une demande grâce à votre compte ameli sur www.ameli.fr. Pour toute création de compte, une semaine de délai complémentaire est nécessaire. La demande peut également être effectuée par téléphone au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) ou à l'un des guichets automatiques présents dans les

dix points d'accueil du département. **

En cas de départ imminent (délai de moins de 15 jours), la caisse primaire d'Assurance Maladie vous délivre un certificat provisoire de remplacement valable trois mois.

* Consulter la liste des 27 membres de l'UE sur www.ameli.fr.

** Retrouvez la liste des dix points d'accueil sur www.ameli.fr



La mise à jour de la carte Vitale, c'est tous les ans, pensez-y !

Votre carte Vitale doit être mise à jour :

- au moins une fois par an et
- à chaque changement de situation : maternité, mariage, déménagement, etc.

- à chaque fois que votre caisse vous le demande
- 350 points de mise à jour sont à votre disposition dans la plupart des pharmacies et

aux guichets automatiques des agences de la Cnam.

La carte Vitale, c'est la garantie d'être remboursé(e) en 5 jours

Plus d'infos sur www.ameli.fr



Un service créé pour :

- soutenir les adultes afin de mieux aider les enfants face aux difficultés éducatives exprimées ;
- pour trouver un accompagnement adéquat.

**UN SERVICE D'ÉCOUTE
TÉLÉPHONIQUE ANONYME
ET GRATUIT
ASSURÉ PAR DES SPECIALISTES DE
L'ENFANCE
ET DE LA FAMILLE**

Un service simple et accessible au
02 99 55 22 22 *

Allo Parlons d'Enfants est ouvert les :

- lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12h à 20h
- mercredis de 10h à 20h
- samedis de 10h à 14h

* un numéro local non surtaxé

Pour en savoir plus :
www.parlonsdenfants.fr

PRÉSENTATION DU B

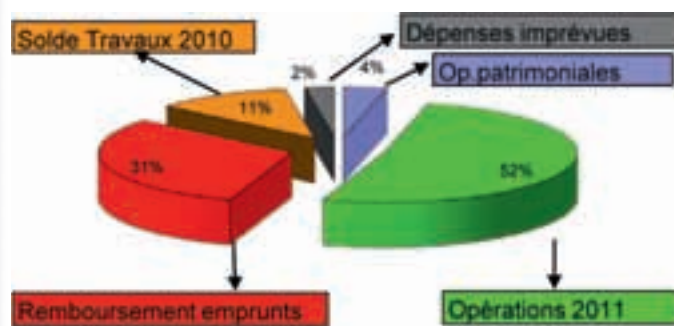
Principales opérations 2011

Eclairage public (horloges - éclairages - Allée Verger)	20 000 €
Mairie (huisseries nord + peinture intérieure)	50 000 €
Transfert de tombes	14 000 €
Poteaux incendie La Loge	2 000 €
Salle St Hippolyte (préau)	5 000 €
École publique terrain + architectes	101 000 €
Rd-point "La Bête" : réaménagement	8 000 €
Locaux techniques (motorisation portail)	16 000 €
Rue des Saulniers étude aménagement	10 000 €
Salle des mariages (reprise toiture)	10 000 €
Voiries rte La Plesse- Miochères	110 000 €
Acquisition (tracteur, mobilier urbain, etc...)	81 700 €

Budget primitif 2011 - section d'investissement

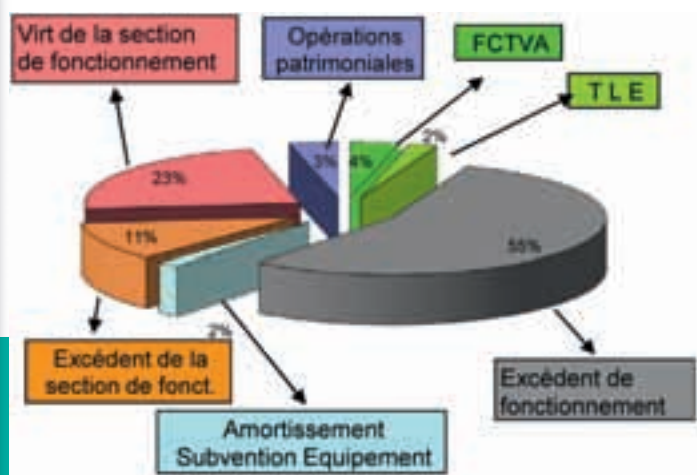
DEPENSES INVESTISSEMENTS

Opérations patrimoniales	30 667,26 €
Opérations 2011 (détail ci-dessous)	433 700,00 €
Remboursements emprunts (annuités)	261 000,00 €
Solde travaux 2010	96 067,15 €
Dépenses imprévues	20 573,20 €
TOTAL	842 007,61 €



RECETTES INVESTISSEMENTS

FC TVA - (sur travaux 2009)	30 897,00 €
Taxe Locale d'Équipement	18 000,00 €
Excédent de fonctionnement	460 495,02 €
Amortissement Subvention Equipement	14 145,27 €
Excédent d'investissement reporté	94 022,56 €
Virement de la section de fonct.	193 780,50 €
Opérations patrimoniales.	30 667,26 €
TOTAL	842 007,61 €

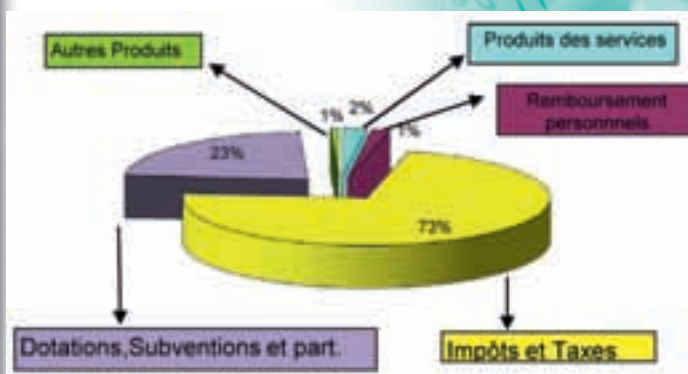


BUDGET PRIMITIF 2011

Budget primitif 2011 - section de fonctionnement

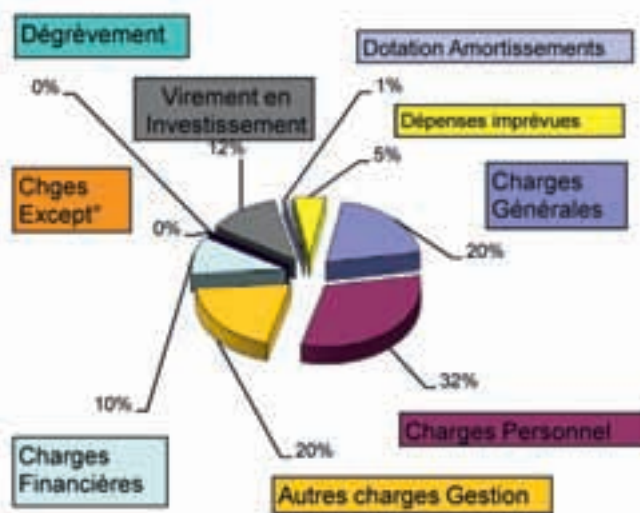
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits des services : cantine et garderie - concessions cimetières - locations - droits de stationnement	33 650,00 €
Remboursement sur rémunérations du personnel (arrêt maladie)	25 000,00 €
Impôts et taxes : locaux, TP, dotation Vitré Communauté	1 162 526,00 €
Dotations, Subventions et participations	364 320,00 €
Autres produits : locations des immeubles	11 500,00 €
TOTAL	1 596 996,00 €



DEPENSE DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général (Edf, Eau, combustibles, carburants, petites fournitures, téléphone....)	313 376,23 €
Charges de personnel	505 150,00 €
Autres charges gestion courante participation syndicats, Ecole Privée, Subv. Associations	318 580,00 €
Charges financières - Intérêts d'emprunts	157 000,00 €
Charges Exceptionnelles	6 000,00 €
Dégrèvement : Taxe foncière jeune agriculteur	1 000,00 €
Virement à la section d'investissement	193 780,50 €
Dotation aux amortissements	14 145,27 €
Dépenses imprévues	87 964,00 €
TOTAL	1 596 996,00 €



	Taux 2011	Variation 2010/2011	Produit fiscal attendu
Taxe d'habitation	14,44 %	0%	265 552 €
Taxe sur le foncier bâti	13,51 %	2,5 %	351 936 €
Taxe sur le foncier non bâti	37,50 %	0%	59 700 €
			677 188 €

Budget annexes 2011

	ZAC de la Plesse	ZA Piquet Ouest
Fonctionnement	1 041 510.00 €	1 138 300.10 €
Investissement	1 172 000.00 €	1 258 580.20 €

(FLASH INFOS)

L'association Bretagne Vivante - SEPNB mène un inventaire permanent des chauves-souris de Bretagne. Ce travail, réalisé



par les bénévoles, consiste dans la prospection et le suivi des sites hébergeant ces animaux.

Afin de mieux connaître la répartition géographique des différentes espèces, nous lançons un appel à témoignage que nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire paraître dans votre prochain bulletin municipal, à l'attention de vos concitoyens.

Plan canicule

Les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes adultes handicapées vivant seules ou isolées, qui souhaiteraient être contactées pour une aide éventuelle en cas de très forte chaleur, peuvent venir s'inscrire en mairie dès à présent.



Edition 2011 de la Fête des Jeune Agriculteurs 35 : les agriculteurs vont à la rencontre du grand public !

ette année, ce sont les jeunes du canton d'Argentré du Plessis qui ont le plaisir de retrousser leurs manches pour offrir au public un moment inoubliable !

Le 28 août 2011, sur la commune d'Etelles, la Fête de l'Agriculture sera ponctuée par de nombreuses animations pour petits (concours de dessin, courses de tracteurs à pédales, courses de mini-quads, jeux gonflables, atelier maquillage, mini-ferme...) et grands (baptêmes en hélicoptère, découverte de l'élevage et des cultures, initiation aux premiers secours, sensibilisation à la sécurité routière...) autour des fameuses finale départementale de labours et course de moissonneuses batteuses.

Pour ravir les estomacs des visiteurs, des repas aux couleurs bretonnes seront servis.

Ce sera également l'occasion, pour le monde agricole, de se mettre en avant et de montrer aux visiteurs son évolution ainsi que ses efforts continus dans la préservation du

territoire et de l'environnement.

De nombreux partenaires professionnels exposeront leurs produits et services sur le site.

Nous espérons vous voir nombreux pour ce grand rassemblement estival de l'agriculture !

Entrée Gratuite !

Restauration sur place :

Menu : 10 € adulte/5 € enfant – possibilité de réserver son repas

Restauration rapide - buvettes

Animations :

Possibilité de réserver des baptêmes en hélicoptère

En amont de la fête :
Soirée débat le 23 août à Vitré
Soirée festive le 26 août
à Argentré du Plessis

Contact JA 35 : 02.23.48.29.54

Jeunes-agriculteurs-35@maison-agri-rennes.fr



L'Association EPAL, bureaux à Brest, Rennes et Vannes, recrute pour son secteur Vacances et Tourisme Adaptés, des animateurs pour encadrer des séjours de vacances proposés à des mineurs et adultes en situation de handicap.

500 postes à pourvoir. 130 séjours de 7 à 15 vacanciers se déroulant du 24 juillet au 20 août 2011 sur 2, 3 ou 4 semaines.

Conditions : Motivation pour s'investir sur ce type de projet, + de 21 ans, permis B + de 1 an, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitée. Obligation de suivre une formation (gratuite) dispensée sur Brest ou Rennes.

Pour plus de renseignements et postuler en ligne : www.epal.asso.fr

Ou

Envoyer lettre et CV :

Laurent CANNIC - Responsables Vacances et Tourisme Adaptés - 10 rue Nicéphore Niepce BP2 - 29801 Brest Cedex 09

A bientôt

Centre culturel "Le Plessis Sévigné"



Le Centre Culturel « Le Plessis Sévigné » sis allée du Plessis Sévigné à Argentré-du-Plessis est un lieu public à vocation culturelle.

Il est composé :

- D'un hall d'entrée
- De la salle de spectacle et de ses annexes (espace traiteur, vestiaires, loges)
- De sanitaires
- Des salles de l'école de musique
- Des salles de l'école d'arts plastiques
- D'un parking extérieur et d'espaces verts

Places debout : 1389 personnes

Places assises : 393 personnes dont

- Tribune de 200 sièges rétractables
- 182 chaises amovibles
- 11 places pour les personnes à mobilité réduite

La salle peut être utilisée :

- Par les associations locales, cantonales et extérieures (maximum 120 personnes)
- Par des particuliers de la commune ou extérieurs
- Par des entreprises locales ou extérieures

Pour l'école de musique et d'arts plastiques, les inscriptions doivent se faire auprès de Vitré Communauté au 02.99.74.68.64 pour le conservatoire de musique et au 02.99.74.68.62 pour l'écoles d'arts plastiques.

TABLEAU RECAPITULATIF DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DE SPECTACLE DU CENTRE CULTUREL « PLESSIS SEVIGNE » ENTREPRISES, ASSOCIATIONS ET PARTICULIERS

Formules de locations	Associations			Entreprises	Particuliers	
	Locales	Cantoniales	Extérieures.	Locales et extérieures	Locaux	Extérieurs
1/2 journée	100	200	350	500		
1/2 journée + cuisine	200	300	450	700	500	600
Journée	150	250	400	700		
Journée + cuisine	250	350	500	900		
Journée et soirée + cuisine	300	400	550	1200	700	800
1/2 journée de prépa					Offert	Offert
« Retour »					300	300
Soirée	150	250	400	600		
Soirée + cuisine	200	300	450	700	500	600
Avec tribune	Offert	100	150	200		
Régie	20 € de l'heure			20 € de l'heure		
Saint sylvestre	800	900	1000	1500		
Forfait danse et théâtre	Du mercredi au dimanche inclus avec régie et tribune 650 €					
Forfait bourses vêtements	Du jeudi au lundi inclus 100 €					
Location de verres + lavage	31 Euros les 100 verres					
Caution	1000 €					
Arrhes	50 % de la location de base					

Demi-journée : de 8H00 à 13H00 ou de 14H00 à 19H00

Journée complète : de 8H00 à 19H00

Soirée : de 17H00 à 3H00



Le planning global de la campagne de sondages géotechniques sur l'ensemble du tracé du TGV s'étend de la mi-mai 2011 à la fin juillet 2011. Plus précisément, les dates d'interventions sur la commune d'Étrelles sont actuellement prévues entre la semaine du 4 juillet et la semaine du 25 juillet 2011 incluse. Ces dates seront naturellement conditionnées par l'avancement réel des géotechniciens.

Maison de retraite

Entre hier et demain : il y a « L'Instant Présent » à Etreilles.

Vous savez, cette petite longère en pierre, rénovée dans le parc de la maison de retraite Hyacinthe Hévin !

Oui, c'est ça ! A gauche quand on rentre par devant ; vous y êtes ... Prêt pour la visite ?

Alors nous voilà dans l'entrée principale du projet : Accueillir et Accompagner nos aînés sur une journée dans différents actes de la vie quotidienne ; cela plusieurs fois

par semaine et ceci en prenant en compte, avant tout, les envies et capacités de chacun.

Le plus important pour nous étant la qualité du lien. Ce lien justement, nous cherchons à le préserver ou le créer au sein de la maison, avec la complicité de nos hôtes. Chacun est donc libre de participer, d'observer et de tester : priorité à la notion de plaisir, au sein d'une ambiance intérieure chaleureuse et familiale.

L'Instant Présent c'est donc différents espaces-temps : un jardin thérapeutique,



une chambre... une cuisine ouverte sur le séjour : « Cœur et Poumons » de l'accueil de jour. Entre la préparation des petits plats et pâtisseries le matin ; un atelier « remueménages » et souvenirs l'après midi..., ce sont des « battements » qui viennent donner souffle au plaisir de Re-faire et de Re-découvrir, autrement et tranquillement, sa Madeleine de Proust.

CLUB DE L'AMITIE D'ETRELLES

Les adhérents du 'Club de l'Amitié' répondent très souvent présents aux diverses manifestations proposées. Ils y retrouvent amis, gens de connaissance et il est agréable pour eux, de pouvoir se remémorer ensemble les souvenirs de leurs années d'autrefois. Chaque jeudi de quinzaine, la salle polyvalente s'ouvre soit : pour la belote, soit pour le palet ou pour le jeu de boules lorsque le temps le permet.

LOTO DU CLUB - GALETTE DES ROIS

2011 a vu sa première réunion de l'année du 'Club', le jeudi 20 janvier. Une grande majorité des adhérents, était présent à la salle polyvalente et l'après-midi commencé par un mini-loto, s'est continué avec la fête des Reines et des Rois d'un jour. Des vœux ont été échangés et la bonne santé de tous, a été largement évoquée. Madame MORICE, Maire de la commune s'est déplacée à la salle polyvalente et après avoir salué les personnes présentes, elle s'est associée à cette manifestation conviviale, en assurant elle-même une distribution de friandises.

LOTO INTER-CLUBS.

Il s'est déroulé à partir de 13H30 le vendredi 4 février 2011. La salle St Hippolyte lieu du loto, était bien remplie et les quelques 90 personnes présentes ont tenté d'accrocher la chance et de saisir les meilleurs lots. Les heureux gagnants ont reconnu que certains lots représentaient une valeur très honorable. Un sympathique après-midi a été passé.

CONCOURS DE BELOTE INTER-CLUBS.

Le vendredi 25 mars, effervescence pour le personnel du bureau du 'Club' chargé d'organiser

ce rassemblement de joueurs et de joueuses de cartes à la salle des sports de la commune. 260 personnes assidues à la 'belote' se sont retrouvées autour des tapis mis à leur disposition. Les déplacements aisés dans l'espace disponible ont été appréciés et ont largement contribué aux succès répétés de ces concours de belote. Citons l'équipe MARTIN / FESSELIER d'Etreilles, qui s'est classée 3^e.

ASSEMBLEE DES CLUBS 'AINES RURAUX' À BREAL SOUS MONTFORT.

Une assemblée d'environ 500 personnes représentant les Aînés Ruraux d'Ille et Vilaine, s'est tenue de 9H30 à 17H à BREAL SOUS MONTFORT le mardi 12 avril 2011. La séance s'est ouverte par l'allocution de bienvenue de Monsieur Louis PERIN, Président des Clubs Ruraux de l'Ille et Vilaine ; puis d'autres intervenants ont exposé leur sujet tel que : Prévention routière, Actions de solidarité, Randonnée, Informatique, Voyage, pour terminer par le rapport financier. Louis PERIN a ajouté : « Les nouveaux retraités hésitent à nous rejoindre » puis le Président a conclu en indiquant le chemin à suivre pour nous rendre au lieu de restauration.

VOYAGE DANS LE FINISTERE.

Le mardi 12 avril, 24 personnes d'Etreilles ont complété l'autocar pour se rendre dans la Commune d'ARGOL (29) où se situe le pont suspendu de "Térénez" sur le fleuve : L'Aulne. Le départ fixé à 7H30 a fait retour vers les 21 H. le soir. Les voyageurs étaient très satisfaits de cette visite, dont les principales étapes dans le temps ont été pour ce pont suspendu : - 1^{er} pont en 1925 d'une longueur de 350 mètres pour

212 mètres dans sa partie principale ; à cette époque, il était le pont suspendu le plus long d'Europe. - En 1951 un nouveau pont a été construit sur les bases du 1^{er} pont, même longueur que celui de 1925, mais une portée principale plus importante (272 mètres). - Un chantier commencé en 2007 et inauguré les 16 et 17 avril 2011, a vu ce pont prendre une nouvelle forme 'courbe' et il se place premier pont courbe à haubans de France. Le pont de 'Térénez' permet de relier la presqu'île de Crozon avec le Finistère Nord ; Il en est la liaison principale.

REPAS CANTONAL

Le lundi 9 mai 2011, 18 personnes d'Etreilles se sont données rendez-vous au restaurant Guillard à Argentré du Plessis, avec les autres adhérents 'Aînés Ruraux' du Canton. Mr. le Conseiller Général Emile BLANDEAU ainsi que Mr. Raymond MAUDET Président des 'Clubs' du Canton, y assistaient. Repas dans une ambiance détendue et beaucoup de plaisirs donnés par les chansons et histoires. Un bravo particulier à l'animatrice de cet après-midi chaleureux.

ETAT PREVISIONNEL.

Concours de palets à la salle des sports d'Etreilles, le vendredi 20 mai 2011. - Repas du 'Club' à la salle St Hippolyte le jeudi 26 mai 2011. - Rappelons que le premier jeudi de chaque mois, une marche est organisée par le 'Club' (adhérents et non adhérent). Une annonce dans la presse locale indique l'heure et le lieu du point de rencontre.

F. POTTIER

Commémoration du 8 mai

C'est le dimanche 8 mai, en présence des anciens combattants, de leur famille, des élus locaux et d'une délégation des écoles, que la cérémonie, commémorant le 66^e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie, s'est déroulée.

Après la messe du Souvenir, une gerbe a été déposée au Mémorial des guerres.

Intervention de Jean-Pierre GARNIER et ensuite les enfants des écoles ont lu la lettre de Henri FERTET, résistant et condamné à mort avec 15 de ses camarades.

Au matin de son exécution, il écrit cette dernière lettre à sa famille.

« Chers parents,

Je meurs pour ma patrie, je veux une France libre et des français heureux, non pas une France orgueilleuse et première nation du monde, mais une France travailleuse, laborieuse et honnête.

Que les français soient heureux, voilà l'essentiel. Dans la vie, il faut savoir cueillir le bonheur.

Pour moi, ne vous faites pas de souci, je garde mon courage et ma belle humeur jusqu'au bout.

Les soldats viennent me chercher. Je hâte le pas. Mon écriture est peut-être tremblée,

mais c'est parce que j'ai un petit crayon. Je n'ai pas peur de la mort ; j'ai la conscience tellement tranquille. Quelle mort sera plus honorable pour moi que celle-là ? Je meurs volontairement pour ma Patrie.

Adieu, la mort m'appelle, je vous embrasse tous.

C'est dur quand même de mourir. Vive la France ! »

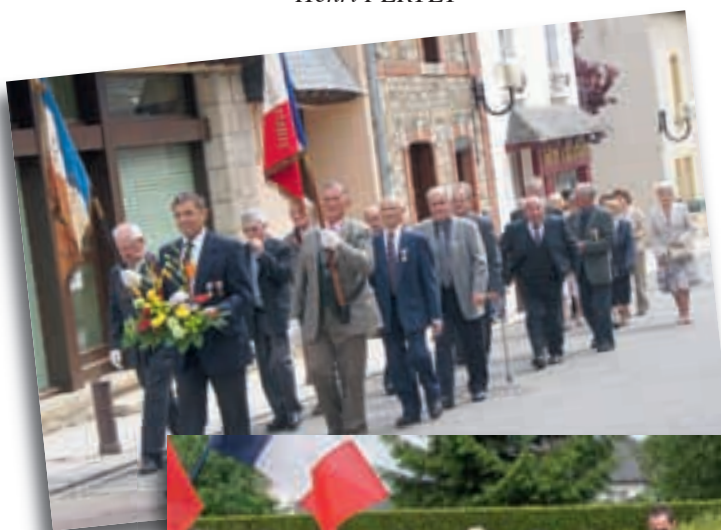
*Signé : un condamné à mort de 16 ans,
Henri FERTET*

Intervention du président U.N.C, Gaston GOUSSET et ensuite lecture du message du ministre de la Défense par Loïc JAGLINE, adjoint.

Une minute de silence a été observée suivie de la Marseillaise.

Un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé cette cérémonie.

Merci à toutes les personnes présentes, malheureusement peu nombreuses, pour ce devoir de mémoire.



Repas des A.F.N.

Le jeudi 24 mars, un repas a été organisé au restaurant « le Pont d'Étrelles ». Ce repas a regroupé 46 convives dans une bonne ambiance.

Un concours de belote entre convives a été assuré par René HILLION à la salle Saint Hippolyte :

Résultat :

- premier : Jacqueline CHESNAIS (4822 points)
- deuxième : Fernand MAIGNAN (4765 points)
- troisième : Joseph DENAIS

Les joueurs de scrabble et de palets étaient également présents.

Chacun est reparti avec son lot de consolation.

Inscription en catéchèse pour l'année 2011-2012

Cette année, l'inscription pour la catéchèse à la prochaine rentrée, pour les enfants des écoles publiques d'Argentré-du-Plessis, d'Étrelles, de Le Pertre et de Gennes sur Seiche, se fera lors des deux permanences au presbytère d'Argentré. Si vous souhaitez inscrire ou ré-inscrire

votre enfant (CE1, CE2, CM1, CM2), merci de venir à l'une de ces deux permanences, muni du livret de famille catholique ou de la date du lieu du baptême.

Le samedi 25 juin de 10 h à 12 h ou le jeudi 30 juin de 18 h à 20 h.

Les aînés



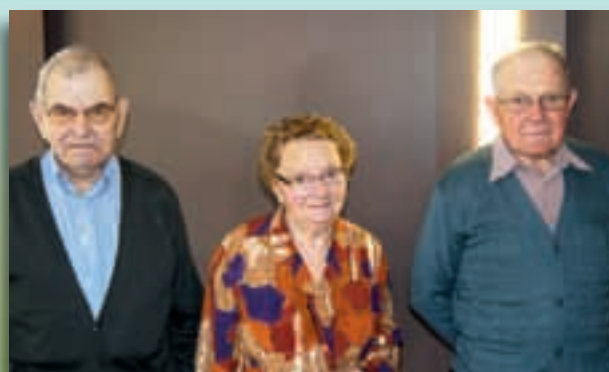
60 à 70 ans



70 à 80 ans



80 à 90 ans



Nos 3 aînés

Secours Populaire Français

Le Secours Populaire Français recherche des familles d'Ille-et-Vilaine pour accueillir bénévolement un enfant pendant deux ou trois semaines cet été. Les enfants accueillis ont entre 6 et 11 ans et n'ont pas d'autres possibilités de partir en vacances. Ils viennent d'Ille-et-Vilaine ou d'autres départements et une assurance est prise pour eux par l'association.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Secours Populaire du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h au : 14, Rue des Veyettes - 35000 RENNES - Tél. 02 99 53 31 41 - Mail : contact@spf35.org.



Appel Détresse

Comme chaque année, les élèves de l'école Notre Dame de Lourdes sont invités à faire une action solidaire en lien avec l'association « APPEL DETRESSE » tout au long de la période de Carême, du 14 mars au 22 avril 2011.

La recette de cette opération correspond à **1878** desserts offerts et **125** repas « **Bol de riz, bol de pâtes** » du 22 avril.

Le montant remis à Mr Rubin Eugène, tré-



sorier du « Comité Appel Détresse d'Étrelles » s'élève à : **1030 € !**

Que tous soient remerciés pour cet élan de solidarité !

Pour l'année 2010, nous avons envoyé plus d'une tonne de marchandises qui correspond à : l'alimentation, couvertures, hôpitaux, layettes, savon, lunettes, biberons, cahiers, crayons, cartables.

Une somme de 2000 euros a été envoyée pour financer deux projets :

Le premier par les enfants et les enseignants de l'école Notre Dame de Lourdes pendant le Carême (aide à la reconstruction d'une école à Haïti et d'un orphelinat)

Le deuxième par les membres de l'association (prise en charge sur une contribution pour améliorer les conditions difficiles de prisonniers à Madagascar).

Financement également par les parrainages, dons divers, vente de gâteaux.

UN GRAND MERCI aux Etablissements Gendron qui acheminent gracieusement nos colis jusqu'à Nantes depuis 1982 et MERCI à tous les bénévoles.

La présidente : Odette MOREL

Paroisse Notre-Dame d'Espérance

Notre paroisse a accueilli Sœur Sara les 13 et 14 mai derniers. Ce fut un moment privilégié pour tous ceux qui ont écouté son témoignage lors de la conférence donnée dans l'église d'Argentré le vendredi 13 mai à 20h30, entourée de Mourad, guide égyptien, et de Madeleine et Janine membres de l'association « Opération Orange de Sœur Emmanuelle ». Les chiffonniers du Caire, hier exclus et parias, sont aujourd'hui reconnus par leurs compatriotes dans leur savoir-faire, leur intelligence et la manière dont les femmes ont acquis leur liberté. Quelle énorme transformation en si peu de temps (15ans, soit moins d'une génération) grâce à l'œuvre de Sœur Emmanuelle avec Sœur Sara!

Autre moment fort et délicieux : les 300 enfants de l'école Notre-Dame de Lourdes chantant pour Sœur Sara « Citoyens du monde ». Ils y ont mis tout leur cœur ce même jour en après-midi sous le soleil.

Samedi matin 14 mai, Sœur Sara s'est rendue disponible pour répondre aux

questions d'une quinzaine de personnes intéressées par cette proposition en petit comité. Le partage spontané a permis de découvrir une religieuse déterminée dans sa mission au bidonville (scolarisation, santé, vie des femmes...) mais également soucieuse des 1000 salariés égyptiens engagés dans cette grande aventure, venant pour la plupart du bidonville. Quelle leçon pour nous qui devenons « blasés » !

Dernier moment de sa présence : le repas partagé (préparé par les APEL de l'école ND de Lourdes) et la rencontre avec les motards qui l'accompagnaient vers Betton à travers la campagne pour une autre conférence.

Un grand merci à tous ceux qui ont permis



l'accueil, dans les meilleures conditions, de cette illustre mais ô combien humble personnalité sur le territoire de notre paroisse et de notre commune.

Martine et Jean-Pierre Garnier

PS : un livre, facile à lire, retrace la vie de Sœur Sara avec Sœur Emmanuelle : « Sœur Emmanuelle, mon amie, ma mère » de Sœur Sara avec la nièce de Sœur Emmanuelle au prix de 18€/ Passez vos commandes à J-Pierre Garnier au 02 99 96 71 49

APEL

L'année scolaire 2010/11 qui se termine bientôt aura été riche en musique.

En effet, l'arbre de Noël qui a eu lieu le 12 décembre dernier à la salle des sports, avait pour thème choisi

« Do Mi Si La Do Ré, l'école en musique ».

Ce thème particulièrement entraînant a, une fois de plus, révélé les talents de chacun de nos artistes en herbe. Sur des airs pop, rock, classique, rap ... nous avons pu admirer des valse, de la country, et même des figures acrobatiques.

En interlude de chaque classe, des musiciens d'instruments divers (accordéon, synthé, bombarde, guitare, ...) nous offraient un morceau de leur choix pour notre plus grand plaisir.

Dans son calendrier bien chargé, le Père-Noël est venu récompenser le travail des enfants !

Le lendemain, les écoliers sont venus offrir aux résidents de la maison de retraite ce même spectacle pour la plus grande joie des personnes âgées.



De plus, les élèves ont tous pu bénéficier de cours avec une approche de la musique proposée par un professionnel, Joseph Lafite

Chaque classe a suivi 2 ou 3 séances pour découvrir le langage musical, la provenance du son dans l'espace, une chanson par classe du répertoire de l'artiste, et la gestuelle de cette chanson.

Cette découverte s'est achevée sur un



concert le mardi 12 avril, avec la participation de nos graines de chanteurs. Cette soirée fut un succès !

C.Dizel.

Cabaretrelles

A l'heure où ce texte paraît, le spectacle « cabaretrelles » est en grande partie conçu dans sa version 2011.

Il aura lieu cette année le vendredi 26 et le samedi 27 août prochain. Les billets seront en vente au prix de **9 euros les samedis 18 et 25 juin 2011 de 9h30 à 12h, dans le hall d'entrée de la salle des sports.**

L'association « envies de scène » a décidé cette année de reverser les bénéfices à l'association « A chacun son Everest ». Celle-ci vient en aide à des enfants soignés pour des cancers, notamment à Rennes. Grâce aux dons, ils sont emmenés en séjour en montagne où le but final est de leur faire gravir un sommet en dépassant leur maladie. L'association créée en 1994 dispose d'antennes appelées « premier de cordée ». La fondatrice, Christine JANIN a été la première Française à gravir l'Everest en 1990. Elle s'est ensuite attaquée aux plus hauts sommets de chaque continent.

Lors des deux soirées, des représentants de l'association seront présents pour

expliquer la finalité des dons.

Pour ce qui est de la programmation du spectacle, elle a été réalisée pour répondre à la demande du public, avec des artistes amateurs, de très bon niveau parfois, mais tous avec une envie de « bien faire ».

Depuis les débuts, il y a 6 ans « cabaretrelles » est maintenant reconnu. Pour preuve, des artistes nous sollicitent pour « goûter » à cette scène. Nous tenons cependant à garder une large place aux artistes locaux que le public découvrira encore cette année.

La soirée sera retransmise en direct sur Zénith fm qui est l'un de nos partenaires depuis plusieurs années déjà. Avec nos



Remise d'un chèque de 4 000€, le 11 octobre dernier à l'association EBAE, après l'édition du Cabaretrelles 2010 en compagnie des représentants de la Théâtres et de l'association Bien Etre.

fidèles bénévoles, nous mettrons tout en œuvre encore cette année pour que chacun puisse passer un bon moment.

A bientôt l'équipe de « envies de scène »

www.cabaretrelles.com

Anim'Etelles

L'association Anim'Etelles vous donne rendez-vous à sa 2^e

**FOIRE AUX PLANTES
ET AUX PRODUITS DU TERROIR**

Dimanche 2 octobre 2011

Comme l'an passé, celle-ci se déroulera en extérieur et à l'intérieur du complexe sportif.

Lors de cette seconde manifestation, nous rassemblerons pour le plaisir de chacun différents artisans qui se feront le plaisir de nous présenter leurs métiers et leurs réalisations.

La ligue des oiseaux nous fera partager, grâce à leurs amis à plumes, leurs connaissances et leur passion.

Nous remercions par avance tous les exposants, qui par leur présence et leur soutien, nous permettent d'organiser une telle manifestation attendue et appréciée de tous.

Une restauration vous sera proposée sur place pour le plaisir et la détente de tous.

Anim'Etelles

Entrée gratuite

Restauration
sur place
toute
la journée

A LOUER BARNUM

40 M² (5m x 8m)
à monter

Tout Événement

Le barnum peut accueillir
40 à 50 personnes.

Prix de la location **120 € le week-end**
(possibilité de le louer pour la semaine)

Pour tout renseignement ou
réservation, prendre contact auprès
de l'association

ANIM' ETELLES

(MME LOUIS Isabelle 06 18 48 14 05)





Kinderboom

Du nouveau à Kinderboom

On peut dire que le beau temps était au rendez-vous pour ces vacances de Pâques, une chance pour les activités de plein air : constructions de cabanes, goûter en plein air, olympiades ainsi qu'une sortie piscine. La journée Loisirland au parc des expositions à Rennes, activité phare de ces vacances, a également fait la joie de tous. Les aires de jeux gonflables ont été un succès garanti autant pour les petits que pour les grands !

L'été arrive ...

À ce propos, l'accueil de loisirs travaille activement pour proposer des activités adaptées à chaque âge. Les 8-12 ans ont été au centre de notre réflexion, et nous leur proposerons cet été des activités à la carte. Les parents dont les enfants fréquentent le centre ont reçu un flyer à ce sujet, au programme : sport, cuisine, loisirs créatifs, rando vélo, mini camp...

Les petits, eux, seront aux petits soins et pour tous : un thème par semaine,

des grands jeux et de nombreuses surprises que l'équipe d'animation réserve à tous les enfants cet été.

Kinderboom sera ouvert du 4 au 29 juillet et du 22 août à la rentrée.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez appeler au 06 37 05 77 51 ou envoyer un mail à centredeloisirsetrelles@gmail.com.

Nous vous rappelons également les horaires d'ouverture les mercredis : 8h30-12h00 13h30-17h30 (garderie le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h45)

École de dessin



Vernissage de l'école de dessin

Bibliothèque

Maison des Associations

Horaires d'ouverture

Mercredi : 15H30-17H30

Samedi : 10H30-12H00

Dimanche : 11H30-12H15

Bébé-lecteur : 1^{er} vendredi du mois de 10h30 à 11h30

La lecture fait partie de vos passions ou de vos envies, n'hésitez plus ! rejoignez-nous et entraînez avec vous dans cette découverte les membres de votre famille...

Pour l'équipe, Odile Rubin.



Dialoguons

Vos remarques, vos suggestions nous intéressent. Ecrivez les et déposez le coupon à la mairie.

Posez votre question :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

A déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, aucune réponse ne sera donnée aux bulletins anonymes.

Et maintenant le baptême du feu

Week-end festif



Les gagnants du panier garni



Christian et ses élèves



Manon une voix, elle ira très loin



Décidément il en a encore une autre à raconter



Zic Nomad



Ils sont montés sur ressort...

et encore une... Histoire



Et que ça danse



De la haute voltige



Le pitibeunoi et sa suite...



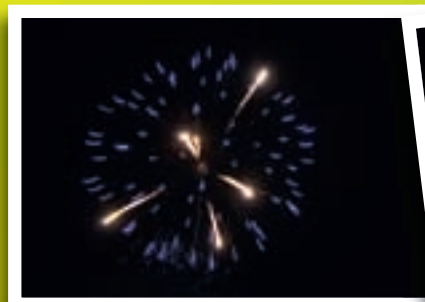
Les jeux insolites d'Antoine



Une autre... une autre



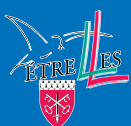
Hum les bonnes moules !



Le secret de Josiane et Michel



Oh la belle rouge !



Info dernière minute : mise en route du site internet de la commune courant septembre.

ESPACE JEUX "Les diabolotins"

Pour participer à la semaine du développement durable, chaque petit "diabolotin" a dessiné, collé des gommettes. Un moulin à vent est né...!

Grâce à l'aide des jardiniers, ils ont été heureux d'apporter leur chef d'oeuvre dans les parterres de la mairie. Et bien sûr, ils tournent !!!

Merci à Roselyne, aux assistantes maternelles et aux jardiniers pour le bonheur de nos petits de voir tourner leur moulin.

Christèle BUFFET



Si vous souhaitez des renseignements sur l'espace jeux ouvert et gratuit pour les enfants accompagnés d'un adulte, veuillez contacter Gwendoline SERANDOUR au 09 81 64 74 25

l'Amicale Cubitus

L'AMICALE CUBITUS est propriétaire d'une friteuse électrique en capacité 2 bacs de 8l ; elle se propose de la louer 30 euros pour vos festivités

CONTACT : 06 20 02 56 03

Reservation possible dès le mois de Septembre au bureau de tabac et au 06 20 02 56 03



RAPPEL IMPORTANT
Le prochain vide grenier
aura lieu le
Dimanche 9 Octobre

Gymnastique volontaire

Notre saison de GYMNASTIQUE VOLONTAIRE se termine bientôt avec une soirée conviviale au bowling le Skittle suivi d'un repas au restaurant Le Grilladin le mercredi 29 juin à 19h.

Un grand merci à toutes les adhérentes (48 cette année) qui ont fait preuve d'une grande assiduité et à nos dynamiques animatrices Renate et Michelle.

Grâce aux efforts accomplis, nos muscles

sont plus fermes et notre humeur au beau fixe.

Rejoignez-nous à partir du 14 septembre 2011 pour la prochaine saison de Gymnastique Volontaire, et à partir du 19 septembre pour le cours senior.

Les cours ont lieu le mercredi soir de 20 h 30 à 21 h 30 au complexe sportif du Pré du Bourg. Pas d'équipement sophistiqué, une tenue où l'on se sent à l'aise, une paire



(FLASH INFOS)

LE «CHÈQUE SPORT» SÉDUIT LES JEUNES BRETONS

La Région Bretagne élargit son coup de pouce pour inciter les Bretons âgés de 16 à 19 ans, à fréquenter davantage les terrains de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !

La Région Bretagne veut inciter les jeunes à la pratique du sport. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis la rentrée 2008/2009 un chèque sport de 15€ aux sportifs âgés de 16 à 18 ans. L'effet stimulant ne se dément pas : 2 000 clubs sont partenaires et 27 000 demandes ont été effectuées en ligne cette saison. Fort de ce succès, le dispositif s'étend aux jeunes de 19 ans pour la saison 2011/2012 ! À partir de juin 2011, date de lancement de la nouvelle campagne, les jeunes nés en 1993, 1994, 1995 et 1996 peuvent ainsi demander leur réduction.

Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un club sportif breton, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Et depuis un an, il est possible de bénéficier d'autant de chèques sport que d'activités pratiquées.

Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site internet de la Région Bretagne, de remplir un formulaire d'inscription et d'imprimer son chèque. De quoi bouger sans se ruiner !

www.bretagne.fr/chequesport



de chaussure de sports réservée à l'usage intérieur, une bouteille d'eau... et c'est parti pour un maximum de bienfaits.

Renseignements et inscriptions sur place ou au 02 99 96 58 33 ou au 02 99 96 75 25 (Possibilité d'assister gratuitement à deux séances consécutives gratuites « découverte »).

Volley

Le club de volley d'Etelles a terminé en beauté sa saison avec plusieurs victoires pour l'équipe de 1^{ère} division :

- 1^{er} de sa poule
- gagnant des matchs inter-poule contre le Pertre
- et nous avons également remporté les matchs de coupe ...

Pour les matchs de coupe 4 équipes se sont affrontées :

Montenay (Honneur), Commune près d'Ernée, St Pierre la Cour (Honneur), Louvigné de bais1 (1^{ère} division) et Etelles (1^{ère} Division)

Bien que nous évoluons une division en dessous, nous avons remporté le match

contre Montenay 2-0 en 1/2 finale (2 sets gagnants), et le match de la finale contre St Pierre la Cour 3-0 (3 sets gagnants).

Pour l'année 2011-2012, nous aimerions pouvoir développer le Volley-ball pour les plus jeunes sur Etelles.

Pour l'instant le club de Volley ne bénéficie pas de créneau pour les entraînements dans la salle de sport d'Etelles, mais une organisation va se mettre en place pour permettre l'entraînement des jeunes sur la salle de Torcé.

Morand Olivier

13 rue du champ fleuri
Tél : 02 99 74 21 08
od.morand@orange.fr



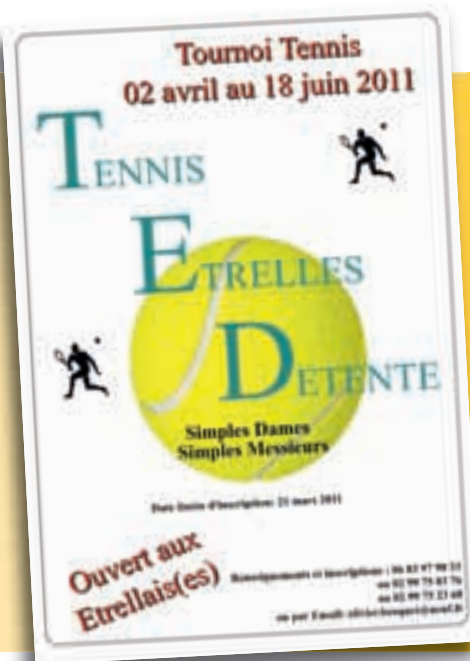
Tennis Etelles Détente

Le TED a bouclé sa saison par son annuel tournoi de fin d'année ouvert à tous les Etellais (es). Il s'est déroulé d'avril à juin durant lequel une trentaine d'hommes et femmes ont pu jouer quelques matchs en toute convivialité. Les finales Hommes et Femmes ont eu lieu le 18 juin à la salle des sports. Vous étiez nombreux à les encourager !

Afin de préparer la nouvelle saison, le Club recherche toujours de nouveaux adhérents pour la pratique du Tennis en loisir ou Championnat (équipe ou individuel). Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter Olivier Bosquet au 02 99 75 03 76 ou Pascal Planchenault au 02 23 55 02 49.

Bonnes Vacances à tous et toutes

Le Bureau du TED



Foot



SENIORS : UN NOUVEL ÉLAN EN 2011/2012 !

Cette saison 2010/2011 a marqué la fin d'un cycle pour les seniors de l'A.S. Etreilles. En effet, après trois années sportives consécutives en Division 1 de District, l'équipe fanion a été reléguée en Division 2. Les réservistes ont connu le même sort puisqu'ils redescendent, également, d'un échelon pour retrouver la Division 4. Les deux équipes n'ont pas brillé par leurs résultats, mais les défaites n'ont pas affecté l'ambiance dans les vestiaires. Ainsi, les verts repartent avec de nouvelles ambitions et s'appuieront sur la nouvelle vague de la formation étrelleuse.

ECOLE DE FOOT : LE JEU PRIME SUR L'ENJEU

Foot à 5, foot à 6, foot à 7, foot à 9... La nouvelle pyramide des âges imposée par

les instances du football n'incite pas à faciliter la tâche des bénévoles. En effet, l'école de football a explosé en quatre catégories qui pratiquent le même sport avec des règles et des surfaces de jeu différentes. L'A.S.E. joue le jeu et s'adapte tant bien que mal à ses nouvelles exigences en gardant un objectif en tête : la pratique du football doit rester un outil d'apprentissage éducatif pour l'enfant. Les intérêts de l'enfant restent prioritaires, le jeu prime sur l'enjeu.

UNE JEUNESSE TALENTUEUSE

Privilégier la qualité du jeu plutôt que l'enjeu. Les dirigeants des équipes de jeunes (U15-U17-U19) de football à 11 s'en sont fait le fil rouge de la formation étrelleuse. Il n'y a qu'à voir les progrès immenses réalisés par les U15 qui ont intégrés les nouveautés tactiques qu'impose le football à 11 en quelques mois. Ce perfectionnement s'est traduit sur le plan sportif : moribonds à l'issue des matches aller, avec une seule victoire, l'équipe n'a concédé qu'une seule défaite en phase retour, obtenant un maintien inespéré pour la 6^e saison consécutive au 2^e échelon départemental. C'est aussi cette division que retrouveront les U17, la saison prochaine, au terme d'une saison exceptionnelle. En effet, mis à part un match nul, cette

équipe a remporté toutes ces rencontres de championnat. Surtout, elle a pratiqué un football chatoyant qui fait la fierté des bénévoles et des dirigeants de l'entente (U15/U17 et U19 jouent dans une entente avec St-Aubin-des-Landes, Cornillé et Vergéal). Enfin, les U19 ont, également, été à deux doigts de décrocher l'accession en District 2. Trop inconstante, l'équipe termine en haut de tableau avec une attaque pléthorique et a su pratiquer du jeu, mais trop souvent par intermittence. Les jeunes de cette équipe sont voués à prendre du galon dans les équipes seniors la saison prochaine. Le club fonde beaucoup d'espoir sur cette nouvelle génération.

Les personnes qui souhaitent prendre une licence ou la renouveler pour la saison 2011/2012 peuvent contacter nos secrétaires :

Richard METEE - 06 09 32 58 93,
Nicolas LECLERC - 06 12 74 49 05

Coût cotisation* :

- Babyfoot (joueurs nés en 2006) 20,00 €
- Ecole de foot (joueurs nés entre 1999 et 2005) - 40,00 €
- Jeunes (joueurs nés entre 1993 et 1998) - 50,00 €
- Seniors (joueurs nés en 1992 et avant) - 60,00 €



Le Volant Etrellais

SAISON 2010 – 2011 DU BADMINTON LE VOLANT ETRELLAIS

Pour cette saison 2010 – 2011, le Volant Etrellais propose différents créneaux :

Lundi : 20h - 22h (Loisir Adultes)

Mardi : 20h - 23h (Championnat Adultes)

Mercredi : 16h30 - 19h30

(Entraînement Jeunes Ados)

19h30 - 21h

(Entraînement Adultes)

21h - 23h (Loisir Adultes)

Vendredi : 20h30 - 23h (Loisir Adultes)

Pour cette année de championnat, trois équipes ont été engagées : deux en D4 et une en D5.

Elles se situent actuellement en tête et milieu de tableau.

Pour les jeunes et adultes, il est proposé des entraînements le mercredi avec Wilfried BOSTON qui possède son brevet d'état.

Pour cette saison 2010/2011, le club a investi dans de nouveaux tee-shirts.

Badmintonnement vôtre

Pour plus d'informations concernant le club, n'hésitez pas à contacter le président Lionel CATELINE au 02 99 96 78 56 ou Karelle PARIS (secrétaire) 02 23 55 00 07 ou consulter le nouveau site www.volantetrelais.fr



Basket

La saison sportive se termine et c'est l'heure du bilan.

D'une manière générale, les 23 équipes engagées ont fait preuve d'enthousiasme et de volonté de progresser dans leur jeu. Les équipes Cadettes féminine, Senior 2 Féminine et Senior 4 masculin ont ainsi terminées 1ères de leur championnat ! Nous félicitons leurs entraîneurs et leurs joueurs pour ce beau parcours.

L'équipe Senior 1 masculin, avec une 7ème place, se maintient en Ligue 1 Régionale, ce qui témoigne de la solidité d'un groupe malgré les aléas des blessures et autres absences.

Pour sa première saison au niveau Pré-région, l'équipe Senior 1 féminine a rencontré des difficultés pour se maintenir. Elles méritent tout autant nos encouragements pour repartir l'esprit conquérant en Excellence départementale. Il faut noter aussi

les 2^e places de nos équipes MINI Poussins garçons et filles, ce qui démontre la vitalité de notre école de MINI BASKET !

Nous remercions l'ensemble des bénévoles pour leur concours au bon déroulement des matchs : arbitres, responsables de salle et de buvette, entraîneurs, ...

Sébastien PLANCHENAU, pour des raisons personnelles et familiales, a souhaité arrêter l'encadrement des équipes féminines Seniors et Cadettes. Nous le remercions chaleureusement et sincèrement pour toutes ces années d'entraîneur au service du club, ayant contribué au succès des équipes féminines en 2010 et 2011.

Bon vent Sébastien.

Rendez-vous à tous en septembre pour la reprise du championnat et l'encouragement de nos équipes !

Le bureau de l'E.S.E.



DÉCOUVERTE DE BASKET-BALL

Pour les enfants nés en 2005 et 2006 - catégorie babys . le club propose de venir découvrir l'activité basket les samedis 10 - 17 et 24 septembre à la salle des sports d'Etelles. Pour toutes les autres catégories, il est toujours possible de s'inscrire auprès de Mme Legourd Michèle.

Tel : 02 99 96 52 61
michele.legourd@wanadoo.fr

Tous à vos basket !!!

A vos crayons, à vos tubes de peinture, les jeunes de la commune !

La commission « l'Étrellais » propose un concours dessin à destination des jeunes. Le dessin gagnant sera la couverture du prochain bulletin municipal en octobre.

Deux catégories d'âge sont proposées : les 8-12 ans et les 13-18 ans (format A4)

Le premier de chaque catégorie sera récompensé par un lot (un seul dessin par candidat).

Thème :
Été'relles en dessin



L'artiste en herbe remettra son dessin à l'accueil de la mairie :

- avec ses coordonnées et son âge,
- l'autorisation parentale - Mr et Mme acceptent que le dessin de notre enfant soit diffusé dans le prochain bulletin municipal de la commune. Date et Signature.

**Date limite de dépôt :
2 septembre 2011**

2 BONS D'ACHATS OFFERTS

Jouer en plein air

FEUX D'ARTIFICE EN PAPIER

Fournitures :

- ✂ du papier de soie ou du papier crépon
- ✂ un morceau de feuille de plastique
- ✂ du sable ou du riz
- ✂ de la colle et des ciseaux

Réalisation :

- Découper deux carrés de même taille, l'un dans le papier et l'autre dans le plastique,
- Poser les deux feuilles l'une sur l'autre,
- Déposer 3 cuillères à soupe de sable ou de riz au centre des feuilles,
- Enfermer le sable ou le riz en attachant une ficelle, et former un nœud à l'extrémité de cette ficelle,
- Découper des bandes de papier crépon ou de soie de toutes les couleurs,
- Attacher les bandes ensemble avec un morceau de ruban adhésif
- Attacher les bandes de papier au feu d'artifice.



Lancement du feu d'artifice :

Attraper l'extrémité de la ficelle dans la main, faire tourner le feu d'artifice au-dessus de la tête en faisant des moulinets avec le bras, lâcher la ficelle lorsque le feu d'artifice a pris suffisamment de vitesse.

BONNES VACANCES !

Ça y est, c'est l'été



LA COCOTTE DE LA PRÉVENTION SOLAIRE

Etre sensibilisé aux risques du soleil et apprendre les bonnes habitudes pour profiter du soleil en toute sécurité.

Fournitures :

✂ Le modèle de cocotte et des ciseaux



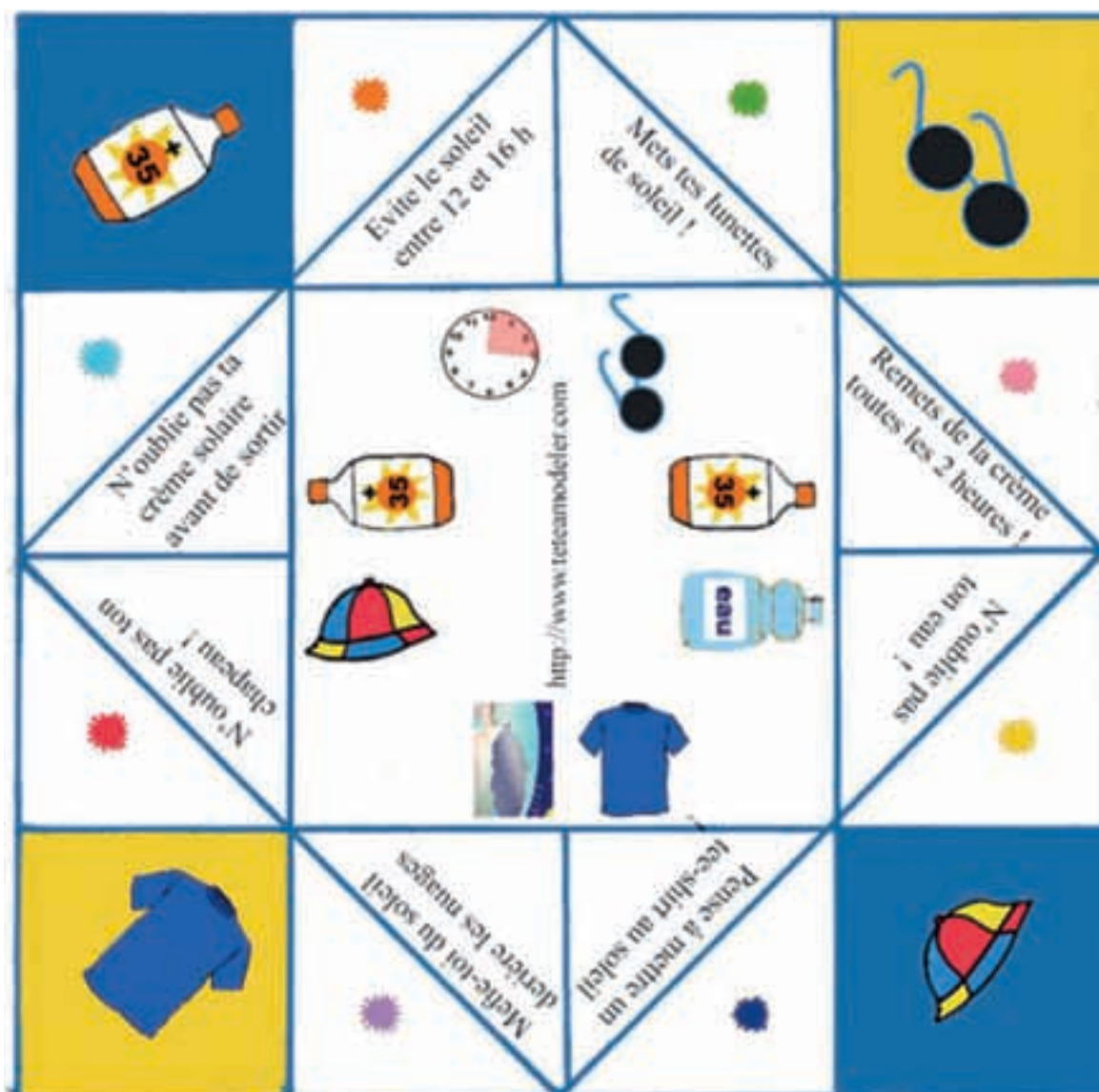
Réalisation :

- Découper la cocotte en suivant les contours,
- Placer la cocotte face écrite contre la table, et rabattre les 4 pointes vers l'intérieur,
- Retourner le pliage de façon à mettre les pointes retournées face contre la table, et rabattre les 4 pointes vers le centre,
- Plier le carré obtenu en deux, l'ouvrir et le plier dans l'autre sens,
- Soulever les pointes de couleur pour pouvoir y glisser les doigts.



Pour jouer : demander à une personne de choisir un chiffre. Ouvrir et fermer les doigts le nombre de fois correspondant au chiffre choisi pour faire apparaître les soleils de couleur 4 par 4. Arrivé au chiffre choisi, demander à la personne de choisir une couleur. Déplier le rabat pour en lire le contenu.

À DÉCOUPER



Retrouver le dossier « PROTECTION SOLAIRE » sur le site <http://www.teteamodeler.com>